

V2.4

Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)

Modèle d'exposition
Données communes aux échanges

Date : 2019

SOMMAIRE

1. Données communes aux échanges	5
2. Description de l'offre de Santé.....	6
3. Données pivots.....	8
4. Vue d'ensemble de l'offre de santé échangée.....	9
5. Structure.....	10
5.1. Classe "EntiteJuridique"	11
5.2. Classe "EntiteGeographique"	13
6. Tarifs	17
6.1. Classe "Tarif"	18
6.2. Classe "ForfaitSocleHebergement"	18
6.3. Classe "TarifAccueilDeJour"	19
6.4. Classe "TarifDependance"	19
6.5. Classe "TarifAidesHumaines"	20
6.6. Classe "TarifPrestationSupplementaire"	20
6.7. Classe "SupplementTarifHebergement"	20
6.8. Classe "TarifPortageRepas"	20
7. Organisation	22
7.1. Classe "OrganisationInterne"	23
7.2. Classe "Pole"	23
7.3. Classe "StructureInterne"	24
7.4. Classe "UniteFonctionnelle"	24
7.5. Classe "UniteElementaire"	24
7.6. Classe "Patientele"	26
7.7. Classe "ActiviteOperationnelle"	27
7.8. Classe "Equipement"	27
7.9. Classe "CapaciteAccueil"	28
7.10. Classe "CapaciteHabitation"	29
7.11. Classe "CompetenceRessource"	29
7.12. Classe "CapaciteAccueilCrise"	30
8. Professionnel.....	31
8.1. Classe "PersonnePhysique"	31
8.2. Classe "Professionnel"	32
8.3. Classe "ExerciceProfessionnel"	32
8.4. Classe "SituationOperationnelle"	33
9. SavoirFaire	35
9.1. Classe "SavoirFaire"	35
9.2. Classe "Specialite"	36
9.3. Classe "Competence"	36

9.4. Classe "CompetenceExclusive"	37
9.5. Classe "OrientationParticuliere"	37
9.6. Classe "Capacite"	37
9.7. Classe "QualificationPAC"	38
9.8. Classe "DESCNonQualifiant"	38
9.9. Classe "DroitExerciceComplementaire"	38
10. Description des classes communes	40
10.1. Classe "Metadonnee"	40
10.2. Classe "CoordonneeGeographique"	41
10.3. Classe "DivisionTerritoriale"	42
10.4. Classe "Lieu"	43
10.5. Classe "Telecommunication"	43
10.6. Classe "Horaire"	44
10.7. Classe "BoiteLettreMSS"	44
10.8. Classe "Contact"	45
10.9. Classe "Adresse"	45
11. Règles de gestion qui accompagnent le modèle d'exposition	48
12. Description des types de données	53
12.1. Classe "Code"	53
12.2. Classe "Identifiant"	54
12.3. Classe "Texte"	55
12.4. Classe "Mesure"	55
12.5. Classe "DateHeure"	55
12.6. Classe "Date"	56
12.7. Classe "Heure"	56
12.8. Classe "ObjetBinaire"	56
12.9. Classe "Indicateur"	57
12.10. Classe "Numerique"	57
12.11. Classe "Montant"	57

1. DONNEES COMMUNES AUX ECHANGES

Ce document décrit les objets utilisés pour exposer l'offre de santé retournée par les ROR lors des échanges entre deux ROR (échanges inter ROR) ou entre un ROR et un SI-Externe (mise à jour d'une application à partir d'un ROR). Cette version du modèle d'exposition répond aux besoins suivants :

- Recherche inter-ROR en sanitaire et médico-social
- Orientation en aval de l'hospitalisation
- Orientation d'une personne âgée en perte d'autonomie ou d'une personne en situation de handicap.
- Orientation en soins non programmés

Les données sont modélisées en cohérence avec le Modèle des Objets de Santé (MOS) et les nomenclatures associées (NOS) gérés par l'ANS :

- MOS : <http://esante.gouv.fr/services/referentiels/mos/le-modele-des-objets-de-sante-mosnos>
- NOS: <http://esante.gouv.fr/services/referentiels/mos/nomenclatures-des-objets-de-sante-nos>

Le fichier des nomenclatures est attaché dans la rubrique « NOS : ENSEMBLE DES TERMINOLOGIES DE RÉFÉRENCE (TRE), JEUX DE VALEURS (JDV) ET TABLES D'ASSOCIATION (ASS) ».

Toutefois il existe des différences entre le MOS/NOS et la modélisation UML des présentes spécifications :

- Les attributs des objets du MOS ne répondant pas aux besoins métiers exprimés ne sont pas repris ;
- Les associations entre les objets du MOS ne sont pas imposées et sont adaptées en fonction des besoins métiers exprimés et/ou des contraintes fonctionnelles et techniques;
- Le MOS ne contraint pas les cardinalités des attributs (quasiment toutes les données sont facultatives). Dans ces spécifications, certaines cardinalités sont contraintes pour répondre aux besoins métiers et techniques ;
- De nouveaux concepts ainsi que de nouvelles nomenclatures sont décrits dans le modèle d'exposition du ROR pour répondre aux besoins métiers. Ces nouveaux concepts, inexistant dans le MOS, ont vocation à y être intégrés lorsqu'ils auront été éprouvés ;
- En termes UML, les héritages de classe sont traduits par des compositions conformément au « Guide UML-XML à l'usage de la dématérialisation des échanges de données entre les systèmes d'information ». [Guide UML-XML](#)

2. DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SANTE

Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est le référentiel (au sens gisement de données) de description de l'offre de santé.

Les acteurs de santé ont convergé sur une vision commune de l'offre de Santé décrite dans le modèle d'exposition du ROR autour de quatre composantes :

- L'organisation opérationnelle au sein d'une structure,
- Qui mobilise des professionnels,
- Et dispose d'équipements spécifiques,
- Pour réaliser des activités opérationnelles.

Les composants des offres de santé sont modélisés au format UML et sont présentés ci-après.

Les données de description de l'offre de santé, échangées avec les ROR, sont structurées en 3 sous-ensembles :

1. La structure d'un établissement (Entité Juridique et Entité Géographique) à laquelle sont rattachés les tarifs de l'établissement. Pour des raisons de lisibilité les Tarifs sont décrits comme un sous-ensemble à part dans ce document mais sont techniquement dans le sous-ensemble structure d'établissement.

2. L'organisation interne d'un établissement (pôles, services, unités fonctionnelles, unités élémentaires). Les activités opérationnelles, les équipements spécifiques et autres données opérationnelles de description de l'offre de santé sont rattachés aux unités élémentaires.

3. Le professionnel de santé (Personne physique, Professionnel, Exercice professionnel, Savoir-faire). La situation opérationnelle d'un professionnel de santé est rattachée aux unités élémentaires : le professionnel réalise une activité avec un équipement dans une unité de soins.

Description de l'offre de santé échangée

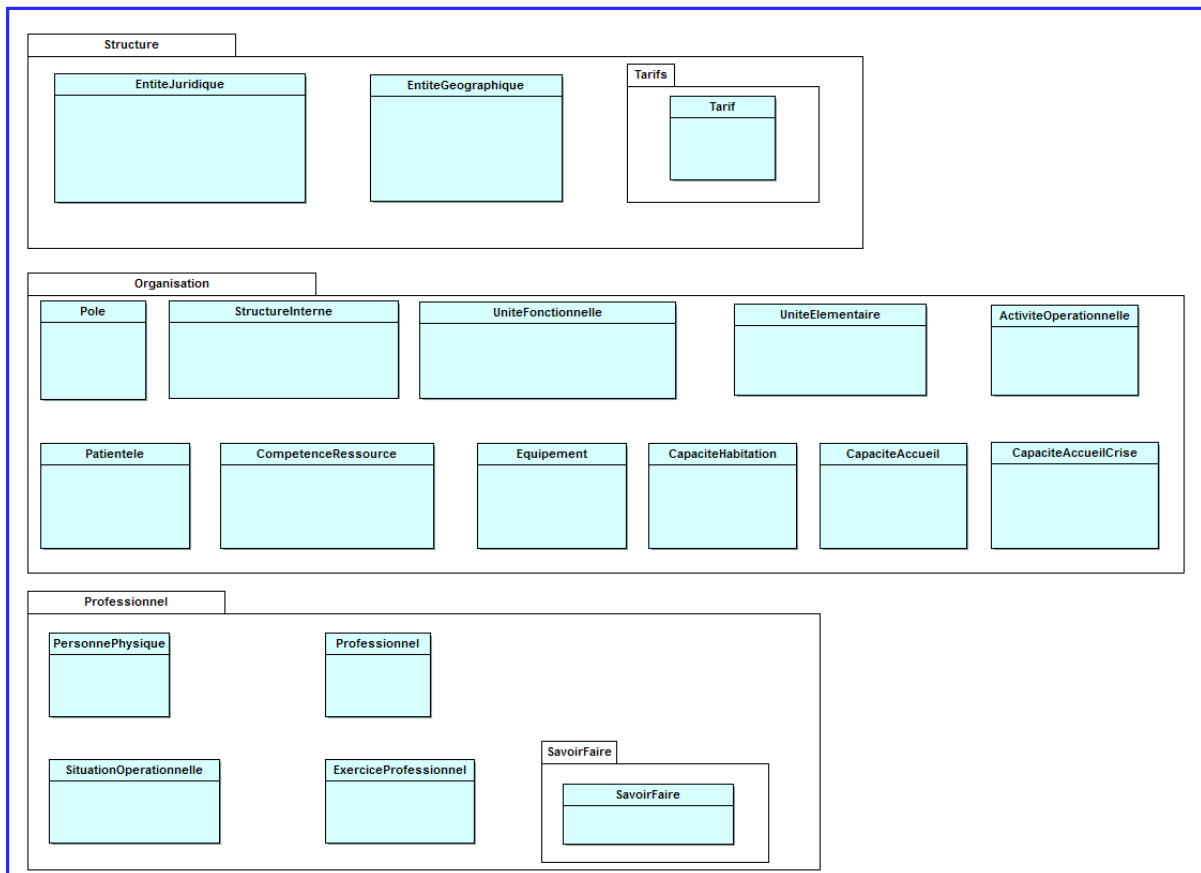


Figure 1 Description de l'offre de santé échangée

3. DONNEES PIVOTS

Chaque sous-ensemble possède des données pivots (identifiants uniques et persistants au niveau national) pour permettre aux applications externes de se synchroniser :

Données pivots pour le sous-ensemble "Structure" :

- L'idNat_Struct (n° FINESS juridique, n° SIREN, ...) qui est l'identifiant national de l'Entité Juridique dans le cadre de l'interopérabilité. Le format est précisé dans la description de l'Entité Juridique.
- L'idNat_Struct (n° FINESS géographique, n° SIRET, ...) qui est l'identifiant national de l'Entité Géographique dans le cadre de l'interopérabilité. Le format est précisé dans la description de l'Entité Géographique

Donnée pivot pour le sous-ensemble "Organisation" :

- L'identifiant est généré par les ROR pour les éléments de l'organisation interne d'un établissement. Celui-ci est de la forme « code INSEE régional / code interne ROR ». Le code INSEE régional est le code des nouvelles régions créées en 2015. L'identifiant des OI tel qu'il est défini est un identifiant unique et pérenne pour toute la France. La nomenclature TRE_R30_RegionOM liste les codes associés à chaque région.

Exemple : « 84/123abc » est l'identifiant national d'une organisation interne d'une entité géographique localisée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (dont le code INSEE est 84).

Donnée pivot pour le sous-ensemble "Professionnel" :

- L'idNat_PS (n° RPPS/ADELI) est l'identifiant national du professionnel dans le cadre de l'interopérabilité. Le format est précisé dans la description du Professionnel.

Ces données pivots ne sont pas modifiables après création.

4. VUE D'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SANTE ECHANGEE

L'offre de santé retournée, qui est transmise dans les flux d'échange, est représentée dans le diagramme ci-dessous. Chaque sous-ensemble est décrit dans un chapitre dédié.

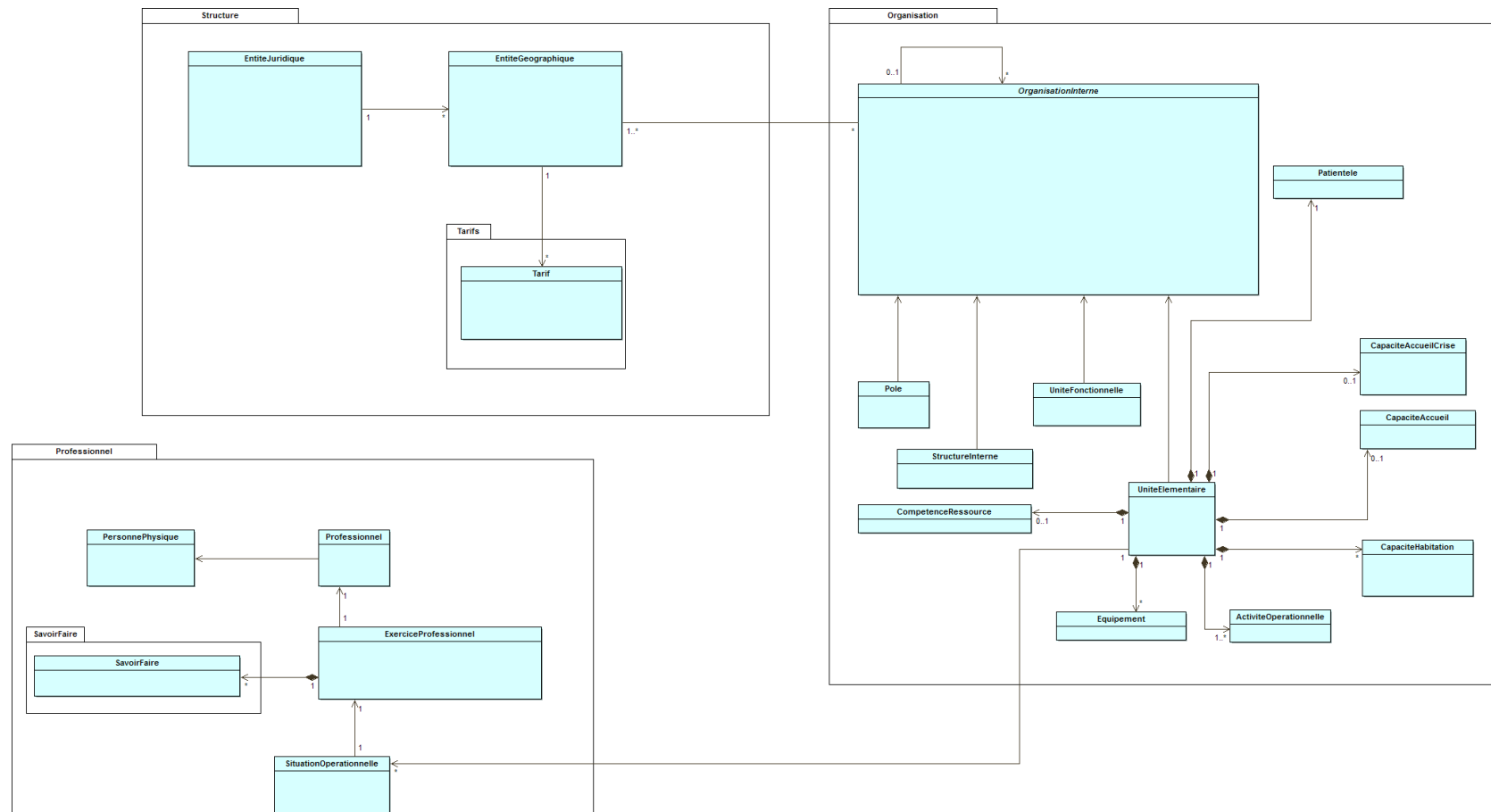


Figure 2 Diagramme General

5. STRUCTURE

Le sous-ensemble "Structure" décrit les organismes du domaine sanitaire, médico-social et social immatriculés dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) ou dans le Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements (SIRENE) dédié aux entreprises, associations et organismes du secteur public.

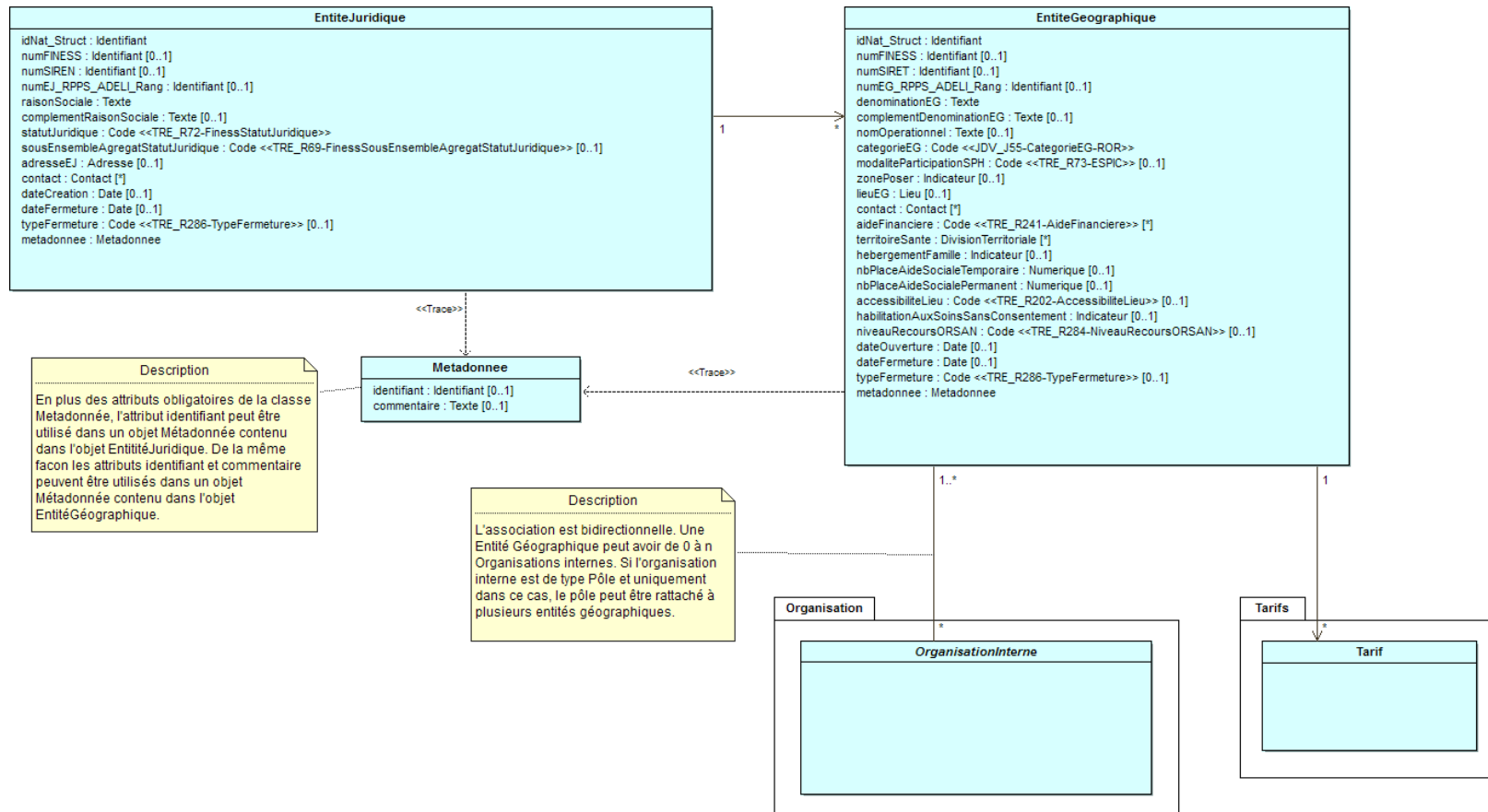


Figure 3 Structure

5.1. Classe "EntiteJuridique"

L'Entité Juridique (EJ) correspond à la notion de personne morale :

** Pour les établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux enregistrés dans FINESS, une EJ détient des droits (autorisations, agréments, conventions, etc.) lui permettant d'exercer ses activités dans des entités géographiques; chaque EJ dispose d'un statut juridique de la personne morale;

** Pour les structures enregistrées dans le RPPS ou dans ADELI mais absentes de FINESS, l'EJ représente la personne morale qui porte la responsabilité d'exercice dans l'entité géographique associée;

** Pour les autres types de structures, une EJ est une personne morale inscrite dans le SIRENE.

Liste des attributs de la classe EntiteJuridique

Nom	Description
idNat_Struct : [1..1] Identifiant	<p>Identification nationale des Entités Juridiques définie dans le CI-SIS.</p> <p>Cette identification est obtenue par la concaténation du type d'identifiant national de structure (provenant de la nomenclature TRE_G07-TypIdentifiantStructure) et de l'identifiant de la structure.</p> <p>Pour une Entité Juridique, IdNat_Struct peut prendre les valeurs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ** 1 + N° FINESS de l'entité juridique ** 2 + N° SIREN ** 0 + Identifiant cabinet ADELI de l'entité géographique associée ** 4 + Identifiant cabinet RPPS de l'entité géographique associée
numFINESS : [0..1] Identifiant	<p>Identifiant FINESS de l'entité juridique attribué lors de sa création.</p> <p>Le numéro FINESS étant porteur intrinsèquement de liens avec le domaine sanitaire ou le domaine médico-social, il est, s'il existe, à privilégier pour l'identification de ces personnes morales en tant qu'acteurs sanitaires et médico-sociaux (Référentiel d'identification des acteurs sanitaires et médico-sociaux - Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-SI)).</p> <p>Le numéro FINESS se compose de 9 caractères.</p>
numSIREN : [0..1] Identifiant	<p>Le numéro SIREN est le numéro unique d'identification attribué à chaque entreprise par l'INSEE.</p> <p>Ce numéro est un simple numéro d'ordre, composé de 8 chiffres complétés par une clé de Luhn.</p> <p>Il est attribué une seule fois et n'est supprimé du répertoire qu'au moment de la disparition de la personne juridique (décès ou cessation de toute activité pour un entrepreneur individuel, dissolution pour une personne morale). Il ne sera plus jamais utilisé pour immatriculer une autre unité SIREN.</p>
numEJ_RPPS_ADELI_Rang : [0..1] Identifiant	<p>Cet attribut concerne un cabinet libéral (hors société d'exercice) présent dans le RPPS ou dans ADELI mais qui n'est pas identifié par un n° SIREN dans ces référentiels. numEJ_RPPS_ADELI_Rang reprend l'identifiant de la seule entité géographique qui lui est rattachée.</p>

Nom	Description
raisonSociale : [1..1] Texte	<p>Raison sociale complète de l'entité juridique (acronymes, sigles ou abréviations développées).</p> <p>Contexte ROR : La raison sociale de l'entité juridique correspond au nom officiel de la personne morale, c'est à dire le nom sous lequel elle a été enregistrée au Registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers ou au journal officiel. Cette raison sociale peut comporter des indications sur le statut juridique de la personne morale (ex : SA, SARL, Fondation, Association...).</p>
complementRaisonSociale : [0..1] Texte	<p>Suite de la raison sociale, si elle existe. Ce complément peut contenir notamment des informations facilitant l'adressage d'un courrier aux structures.</p>
statutJuridique : [1..1] Code <<TRE_R72-FinessStatutJuridique>>	<p>Le statut juridique détermine la situation juridique de l'établissement c'est-à-dire les règles particulières de fonctionnement qui le régissent, notamment sa gestion administrative et financière et la gestion de ses biens.</p> <p>Le statut juridique est attribué à la personne morale ou physique de l'établissement : l'entité juridique. Tous les établissements de la même EJ relèvent du même statut juridique.</p>
sousEnsembleAgregatStatutJuridique : [0..1] Code <<TRE_R69-FinessSousEnsembleAgregatStatutJuridique>>	<p>Le « sous ensemble agrégat » est le deuxième niveau dans l'arborescence des statuts juridiques. Il caractérise le statut juridique d'une structure au sens du droit applicable (public / privé) et de la finalité (non lucratif / commercial). L'information est issue de FINESS ou du RPPS.</p> <p>La table d'association "ASS_X11-FinessAgregatStatutJuridique" assure la correspondance entre les codes des différents niveaux d'agrégats et le niveau le plus fin, statut Juridique.</p>
adresseEJ : [0..1] Adresse	<p>Adresse géo-postale du siège de l'entité juridique.</p>
contact : [0..*] Contact	<p>Point(s) de contact de l'entité juridique.</p> <p>Contexte ROR : Informations permettant de contacter une personne ou un service au siège de l'entité juridique. Les noms, prénoms et la fonction du contact sont précisés.</p>
dateCreation : [0..1] Date	<p>Date de création de l'entité juridique.</p> <p>Contexte ROR : Date de création administrative de l'EJ FINESS.</p> <p>Pour les établissements enregistrés dans FINESS, cette date est la date de création de l'EJ dans la base FINESS ou la date officielle de l'arrêté de création des établissements publics lorsqu'elle est connue.</p>
dateFermeture : [0..1] Date	<p>Date de fermeture de l'entité juridique.</p> <p>Contexte ROR : Pour les entités enregistrées dans FINESS, cette date indique la fin d'existence ou la fin d'utilité dans le répertoire de l'entité juridique.</p>

Nom	Description
typeFermeture : [0..1] Code <<TRE_R286-TypeFermeture>>	Type de fermeture de l'entité juridique, au sens des règles de gestion du SI FINESS (par exemple, fermeture définitive), obligatoire lors de la fermeture de l'entité.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 1 Attributs de la classe "EntiteJuridique"

5.2. Classe "EntiteGeographique"

L'Entité Géographique (EG) correspond à la notion d'établissement ou de service. Une EG est obligatoirement relié à une entité juridique.

** Pour les entités inscrites au FINESS, l'EG correspond à une implantation géographique. Une EG est caractérisée par une catégorie d'établissement; les activités autorisées sont associées à l'EG.

** Pour les entités renseignées dans le RPPS ou ADELI mais non inscrites au FINESS, l'EG correspond à l'implantation géographique où le professionnel exerce son activité. Elle peut être identifiée par un numéro SIRET ou un identifiant RPPS-rang ou ADELI-rang en fonction de la catégorie d'établissement.

Liste des attributs de la classe EntiteGeographique

Nom	Description
idNat_Struct : [1..1] Identifiant	Identification nationale de l'Entité Géographique définie dans le CI-SIS. Cette identification est obtenue par la concaténation du type d'identifiant national de structure (provenant de la nomenclature TRE_G07-TypIdentifiantStructure) et de l'identifiant de la structure. Pour une Entité Géographiques, IdNat_Struct peut prendre les valeurs suivantes : ** 0 + Identifiant cabinet ADELI ** 1 + N° FINESS de l'entité géographique ** 3 + N° SIRET ** 4 + Identifiant cabinet RPPS
numFINESS : [0..1] Identifiant	Numéro FINESS de l'entité géographique. Le numéro FINESS étant porteur intrinsèquement de liens avec le domaine sanitaire ou le domaine médico-social, il est, s'il existe, à privilégier pour l'identification de ces personnes morales en tant qu'acteurs sanitaires et médico-sociaux (Référentiel d'identification des acteurs sanitaires et médico-sociaux - Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-SI)). Le numéro FINESS se compose de 9 caractères.
numSIRET : [0..1] Identifiant	Le numéro SIRET est le numéro unique d'identification, attribué par l'INSEE, à chaque entité géographique. Ce numéro est un simple numéro d'ordre, composé de 14 chiffres non significatifs: ** les 9 chiffres du numéro SIREN de l'entreprise dont l'établissement dépend, suivis des 5 chiffres du numéro interne de classement (NIC), lui-même constitué de 4 chiffres complétés d'une clé de Luhn. Le numéro SIRET n'a aucun lien avec les caractéristiques de l'établissement. Il est fermé quand l'activité cesse dans l'établissement concerné ou lorsque l'établissement change d'adresse.

Nom	Description
numEG_RPPS_ADELI_Rang : [0..1] Identifiant	Identifiant spécifique généré par le système lors de la création d'une structure d'exercice pour un cabinet individuel et un cabinet de groupe. Il est communément connu sous le nom de RPPS-rang ou ADELI-rang : - le RPPS-rang, de 14 caractères, est formé des 11 caractères de l'identifiant RPPS du titulaire du cabinet, suivi d'un numéro d'ordre sur 2 caractères et d'une clé de Luhn (1 caractère) ; - l'ADELI-rang, de 11 caractères, est formé des 9 caractères du numéro ADELI du titulaire du cabinet suivi d'un numéro d'ordre sur 2 caractères. Cet identifiant est utilisé dans les échanges techniques avec le système FNPS de la Cnam, se substituant ainsi au numéro de SIRET dans le cas où ce dernier n'est pas encore connu du système.
denominationEG : [1..1] Texte	Nom sous lequel l'entité géographique exerce son activité. Dans le cas d'un établissement enregistré dans le FINESS, cet attribut correspond à la notion de "raison sociale d'un établissement" renseignée dans le FINESS. Contexte ROR : Nom sous lequel l'entité géographique exerce son activité. - Dans le cas d'une EG enregistrée dans le FINESS, cet attribut correspond à la notion de "raison sociale d'un établissement". - Dans le cas d'une EG enregistrée dans le RPPS ou dans ADELI, cet attribut correspond à la notion "d'enseigne commerciale". - Dans le cas d'une EG enregistrée dans ADELI, cette donnée n'étant pas renseignée, c'est la raison sociale de l'EJ qui peut être reprise.
complementDenominationEG : [0..1] Texte	Suite de la dénomination de l'entité géographique, si elle existe. Ce complément peut contenir notamment des informations facilitant l'adressage d'un courrier aux structures.
nomOperationnel : [0..1] Texte	Le nom opérationnel est l'appellation communément utilisée par les acteurs de santé pour désigner l'entité géographique, indépendamment des référentiels nationaux.
categorieEG : [1..1] Code <<JDV_J55-CategorieEG-ROR>>	La catégorie d'établissement est le cadre réglementaire dans lequel s'exerce l'activité de l'entité géographique. Les catégories d'établissement sont elles-mêmes classifiées en grands agrégats qui sont : - Etablissements relevant de la loi hospitalière, - Autres établissements de soins et de prévention, - Autres établissements à caractère sanitaire, - Etablissements et services sociaux d'accueil, hébergement, assistance, réadaptation, - Etablissements et services sociaux d'aide à la famille, - Etablissements de formation des personnels sanitaires et sociaux. Contexte ROR : La catégorie d'entité géographique est le cadre réglementaire dans lequel s'exerce l'activité de l'entité géographique. Les catégories d'EG s'appuient sur les catégories d'ET pour les structures de FINESS et les secteurs d'activité du RPPS pour les cabinets.

Nom	Description
modaliteParticipationSPH : [0..1] Code <<TRE_R73-ESPIC>>	Modalités de participation au service public hospitalier.
zonePoser : [0..1] Indicateur	Cet indicateur précise l'existence d'une zone de poser pour hélicoptère sur le site concerné. 0 = Pas de zone de poser 1 = Existence d'une zone de poser
lieuEG : [0..1] Lieu	Le lieu de l'EG correspond à son entrée principale, au lieu d'accueil des patients. Un lieu peut notamment être décrit par une adresse et des coordonnées géographiques.
contact : [0..*] Contact	Informations permettant de contacter l'accueil ou le secrétariat de l'entité géographique. Les contacts du directeur et de la cellule d'alerte peuvent être inclus dans cette liste de contacts.
aideFinanciere : [0..*] Code <<TRE_R241-AideFinanciere>>	L'Aide financière précise l'aide financière pour laquelle l'EG dispose d'une habilitation ou conventionnement qui permet aux personnes accueillies d'en bénéficier si elles remplissent les conditions.
territoireSante : [0..*] DivisionTerritoriale	Territoire(s) de santé où est située l'entité géographique.
hebergementFamille : [0..1] Indicateur	L'indicateur hébergement des familles précise si l'établissement peut héberger les familles des personnes prises en charge. Valeurs possibles : 0 = L'établissement ne peut pas héberger les familles des personnes prises en charge 1 = L'établissement peut héberger les familles des personnes prises en charge
nbPlaceAideSocialeTemporaire : [0..1] Numerique	Il s'agit du nombre de places temporaires dédiées à l'aide sociale dans l'établissement.
nbPlaceAideSocialePermanent : [0..1] Numerique	Il s'agit du nombre de places permanentes dédiées à l'aide sociale dans l'établissement.
accessibiliteLieu : [0..1] Code <<TRE_R202-AccessibiliteLieu>>	Précise dans quelle mesure les locaux sont conformes aux dispositions réglementaires relatives à l'accessibilité des établissements recevant du public.
habilitationAuxSoinsSansConsentement : [0..1] Indicateur	Cet indicateur permet d'identifier si l'établissement est autorisé à prendre en charge des patients sans leur consentement. L'établissement est autorisé par le directeur général de l'ARS après avis du préfet. Valeurs possibles : 0 = L'établissement ne peut pas héberger les familles des personnes prises en charge 1 = L'établissement peut héberger les familles des personnes prises en charge
niveauRecoursORSAN : [0..1] Code <<TRE_R284-NiveauRecoursORSAN>>	Le niveau de recours ORSAN correspond à une hiérarchisation fonctionnelle de la mobilisation des établissements pour accueillir les patients après régulation par le SAMU.
dateOuverture : [0..1] Date	Date d'ouverture réelle de fonctionnement de l'entité géographique. Pour les établissements soumis à autorisation, elle est constatée par la première visite de conformité du premier équipement autorisé. La date d'ouverture doit être supérieure ou égale à la date d'autorisation.

Nom	Description
dateFermeture : [0..1] Date	Date de fermeture de l'entité géographique. La date doit être supérieure à la date d'ouverture.
typeFermeture : [0..1] Code <<TRE_R286-TypeFermeture>>	Type de fermeture de l'entité géographique, au sens des règles de gestion du SI FINESS (par exemple: fermeture définitive, fermeture provisoire).
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données. L'attribut commentaire peut être utilisé.

Table 2 Attributs de la classe "EntiteGeographique"

6. TARIFS

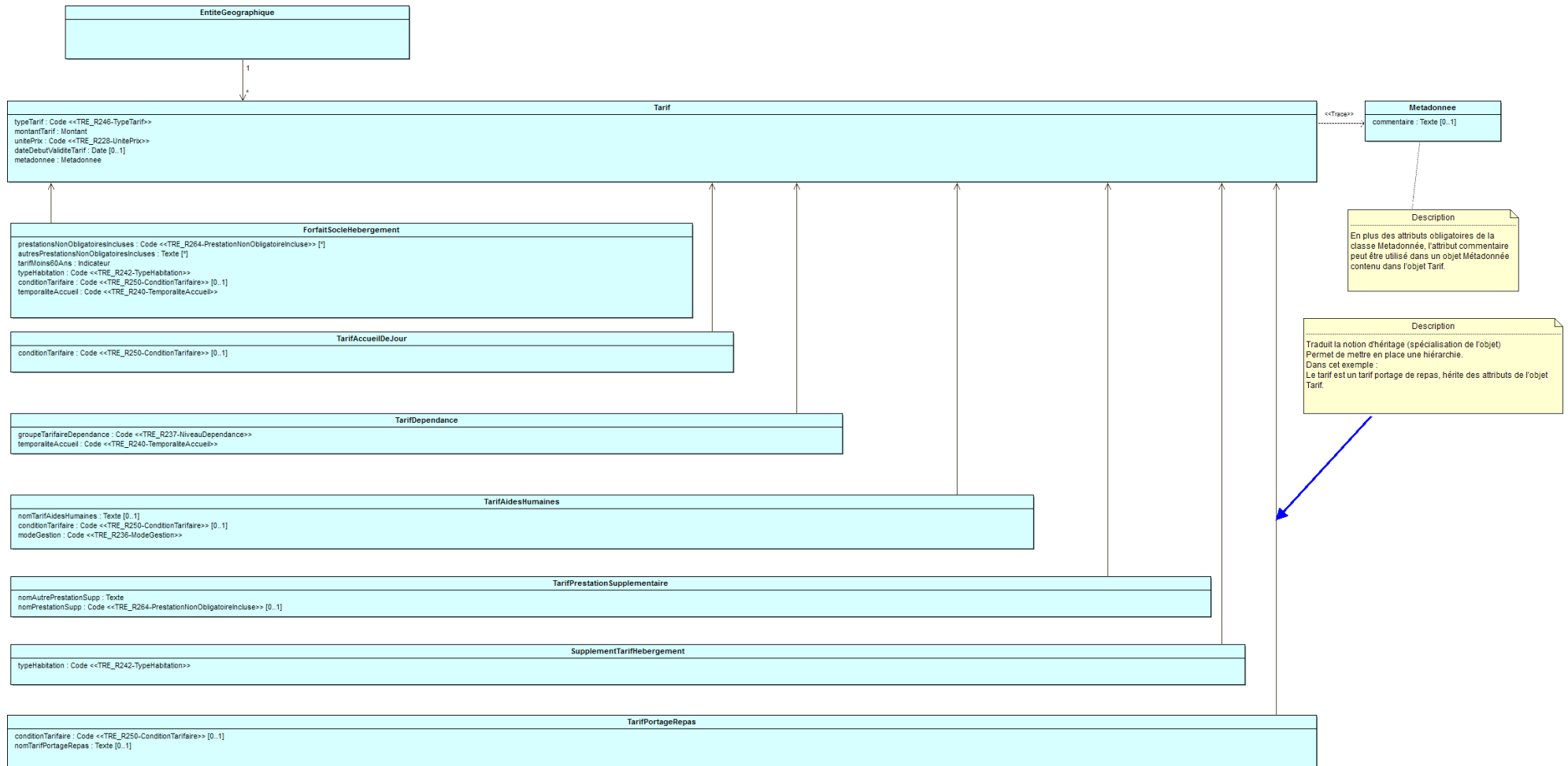


Figure 4 Tarif

6.1. Classe "Tarif"

Prix d'une prestation ou d'un ensemble de prestations (intervention, service, etc.).

La classe Tarif est une classe abstraite qui contient les attributs inhérents et communs aux classes décrivant les prix des services fournis par l'établissement.

Liste des attributs de la classe Tarif

Nom	Description
typeTarif : [1..1] Code <<TRE_R246-TypeTarif>>	Un type de tarif s'applique à une catégorie de services pour lesquels l'entité géographique a fixé un prix. Seuls les tarifs déterminants pour l'orientation d'un patient sont décrits dans le ROR. Exemple : Forfait socle hébergement
montantTarif : [1..1] Montant	Montant du tarif de la prestation ou de l'ensemble de prestations. Contexte ROR : Prix en euros, majoritairement appliqué par l'établissement pour un service.
unitePrix : [1..1] Code <<TRE_R228-UnitePrix>>	Unité de référence pour évaluer le prix d'un service.
dateDebutValiditeTarif : [0..1] Date	Dernière date de début de validité du tarif indiqué.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données. L'attribut commentaire peut être utilisé.

Table 3 Attributs de la classe "Tarif"

6.2. Classe "ForfaitSocleHebergement"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe Tarif.

Tarif journalier et par personne (majoritairement appliqué par l'établissement) pour un type d'hébergement donné. Il inclut obligatoirement les prestations définies dans le décret n°2015-1868. Il peut aussi inclure d'autres prestations spécifiques. Ces prestations sont précisées. Ce tarif peut être modulable, ou non, pour les personnes bénéficiaires de l'aide sociale (ASH).

Liste des attributs de la classe ForfaitSocleHebergement

Nom	Description
prestationsNonObligatoiresIncluses : [0..*] Code <<TRE_R264-PrestationNonObligatoireIncluse>>	Prestation incluse dans le tarif socle hébergement en sus des prestations prévues dans le décret des prestations minimales d'hébergement.
autresPrestationsNonObligatoiresIncluses : [0..*] Texte	Autres Prestations incluses dans le tarif socle hébergement mais en sus des prestations prévues dans le décret des prestations minimales d'hébergement, non proposées dans la nomenclature.
tarifMoins60Ans : [1..1] Indicateur	Indicateur qui précise que le tarif hébergement est spécifiquement appliqué aux personnes de moins de 60 ans. Valeurs possibles : 0 = Le tarif est applicable aux personnes de 60 ans et plus 1 = Le tarif est applicable aux personnes de moins de 60 ans

Nom	Description
typeHabitation : [1..1] Code <<TRE_R242-TypeHabitation>>	Le tarif s'applique pour un type d'habitation en particulier. Ce type d'habitation est proposé dans au moins une unité élémentaire de l'établissement.
conditionTarifaire : [0..1] Code <<TRE_R250-ConditionTarifaire>>	La condition tarifaire précise les conditions d'accès à un tarif, modulées en fonction des critères relatifs à la personne.
temporaliteAccueil : [1..1] Code <<TRE_R240-TemporaliteAccueil>>	Le tarif peut s'appliquer à un hébergement permanent ou à un hébergement temporaire. L'hébergement temporaire s'entend au sens d'un hébergement pour une durée limitée dans le temps, de 90 jours maximum par an dans un établissement.

Table 4 Attributs de la classe "ForfaitSocleHebergement"

6.3. Classe "TarifAccueilDeJour"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe Tarif.

Tarif journalier et par personne appliqué par l'établissement pour un accueil de jour.

Liste des attributs de la classe TarifAccueilDeJour

Nom	Description
conditionTarifaire : [0..1] Code <<TRE_R250-ConditionTarifaire>>	La condition tarifaire précise les conditions d'accès à un tarif, modulées en fonction des critères relatifs à la personne.

Table 5 Attributs de la classe "TarifAccueilDeJour"

6.4. Classe "TarifDependance"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe Tarif.

Tarif correspondant au niveau de dépendance de la personne âgée accueillie.

Liste des attributs de la classe TarifDependance

Nom	Description
groupeTarifaireDependance : [1..1] Code <<TRE_R237-NiveauDependance>>	Niveau de dépendance de la personne âgée accueillie qui sera associé à un tarif. Il y a 3 niveaux de tarifs selon le GIR.
temporaliteAccueil : [1..1] Code <<TRE_R240-TemporaliteAccueil>>	Le tarif peut s'appliquer à un hébergement permanent ou à un hébergement temporaire. L'hébergement temporaire s'entend au sens d'un hébergement pour une durée limitée dans le temps, de 90 jours maximum par an dans un établissement.

Table 6 Attributs de la classe "TarifDependance"

6.5. Classe "TarifAidesHumaines"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe Tarif.

Tarif horaire ou forfaitaire (avec charges) des intervenants à domicile.

Liste des attributs de la classe TarifAidesHumaines

Nom	Description
nomTarifAidesHumaines : [0..1] Texte	Nom du tarif aides humaines
conditionTarifaire : [0..1] Code <<TRE_R250-ConditionTarifaire>>	La condition tarifaire précise les conditions d'accès à un tarif, modulées en fonction des critères relatifs à la personne.
modeGestion : [1..1] Code <<TRE_R236-ModeGestion>>	Le mode de gestion indique le mode d'intervention des aides à domicile en fonction de la nature de la relation contractuelle (prestataire, mandataire).

Table 7 Attributs de la classe "TarifAidesHumaines"

6.6. Classe "TarifPrestationSupplementaire"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe Tarif.

Tarifs des principales prestations supplémentaires qui ne sont pas comprises dans le tarif hébergement de l'établissement et qui peuvent avoir un impact sur l'orientation.

Liste des attributs de la classe TarifPrestationSupplementaire

Nom	Description
nomAutrePrestationSupp : [1..1] Texte	Nom du tarif d'une prestation supplémentaire.
nomPrestationSupp : [0..1] Code <<TRE_R264-PrestationNonObligatoireIncluse>>	Le tarif peut s'appliquer à un hébergement permanent ou à un hébergement temporaire. L'hébergement temporaire s'entend au sens d'un hébergement pour une durée limitée dans le temps, de 90 jours maximum par an dans un établissement.

Table 8 Attributs de la classe "TarifPrestationSupplementaire"

6.7. Classe "SupplementTarifHebergement"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe Tarif.

Caractéristiques des lieux d'hébergement en SSR qui entraînent le paiement d'un complément au tarif de base de l'hébergement.

Liste des attributs de la classe SupplementTarifHebergement

Nom	Description
typeHabitation : [1..1] Code <<TRE_R242-TypeHabitation>>	Le tarif s'applique pour un type d'habitation en particulier. Ce type d'habitation est proposé dans au moins une unité élémentaire de l'établissement.

Table 9 Attributs de la classe "SupplementTarifHebergement"

6.8. Classe "TarifPortageRepas"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe Tarif.

Tarif unitaire ou forfaitaire (avec charges) d'un service de livraison de repas à domicile. Les conditions tarifaires précisent s'il s'agit ou non d'un « tarif aide sociale ».

Liste des attributs de la classe TarifPortageRepas

Nom	Description
conditionTarifaire : [0..1] Code <<TRE_R250-ConditionTarifaire>>	La condition tarifaire précise les conditions d'accès à un tarif modulé en fonction des critères relatifs à la personne.
nomTarifPortageRepas : [0..1] Texte	Nom du tarif de portage de repas.

Table 10 Attributs de la classe "TarifPortageRepas"

7. ORGANISATION

La partie Organisation décrit l'organisation interne d'une structure. L'Organisation Interne porte les activités opérationnelles sanitaires et médico-sociales sur un lieu au sein d'une entité géographique.

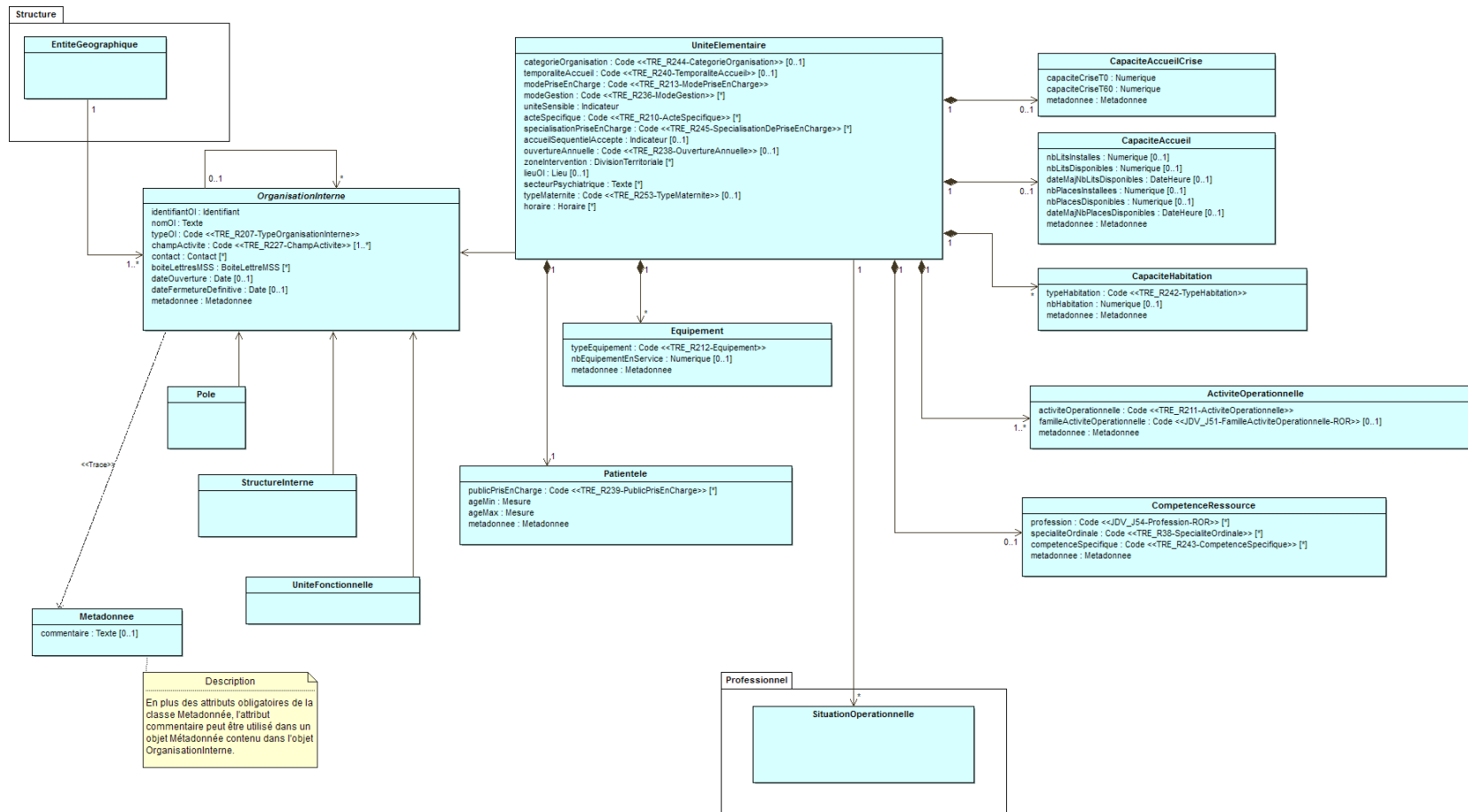


Figure 5 Organisation

7.1. Classe "OrganisationInterne"

La classe Organisation Interne est une classe abstraite qui contient les attributs inhérents et communs aux classes décrivant des structures organisationnelles (ou organisations internes), portant des activités opérationnelles sur un lieu au sein d'une entité géographique.

Une organisation interne peut être composée d'autres organisations internes. Par exemple, les unités élémentaires peuvent être regroupées au sein de services qui peuvent être regroupés en pôles.

Liste des attributs de la classe OrganisationInterne

Nom	Description
identifiantOI : [1..1] Identifiant	Identifiant de l'organisation interne, unique et persistant au niveau national. Contexte ROR : Identifiant de l'organisation interne, unique et persistant au niveau national, et généré par une instance régionale du ROR. Format : Concaténation du code INSEE région et d'un identifiant généré par le ROR régional séparé par le caractère "slash" (ex: 94/666).
nomOI : [1..1] Texte	Nom de l'organisation interne.
typeOI : [1..1] Code <<TRE_R207-TypeOrganisationInterne>>	Type d'organisation interne (pôle, service, unité élémentaire etc.).
champActivite : [1..*] Code <<TRE_R227-ChampActivite>>	Un champ d'activité caractérise un périmètre d'activités sanitaires ou médicosociales dans lequel intervient l'organisation interne.
contact : [0..*] Contact	Personne ou service qui agit comme point de contact auprès d'une autre personne ou d'un autre service. Les moyens de contact sont précisés (numéro de téléphone, fax, email, site internet).
boiteLettresMSS : [0..*] BoiteLettreMSS	Boîte(s) aux lettres du service de messagerie sécurisée de santé (MSS) rattachée(s) à l'organisation interne.
dateOuverture : [0..1] Date	Date d'ouverture administrative de l'organisation interne
dateFermetureDefinitive : [0..1] Date	Date de fermeture définitive de l'organisation interne.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données. L'attribut commentaire peut être utilisé.

Table 11 Attributs de la classe "OrganisationInterne"

7.2. Classe "Pole"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe OrganisationInterne.

Loi HPST, art.13: "Pour les établissements publics de santé, le directeur définit l'organisation de l'établissement en pôles d'activité conformément au projet médical d'établissement, après avis [...]. Le

directeur général de l'agence régionale de santé peut autoriser un établissement à ne pas créer de pôles d'activité quand l'effectif médical de l'établissement le justifie.

Les pôles d'activité peuvent comporter des structures internes de prise en charge du malade par les équipes médicales, soignantes ou médico-techniques ainsi que les structures médico-techniques qui leur sont associées".

Extrait de "La loi HPST à l'hôpital, les clés pour comprendre - Ministère de la Santé- ANAP": "Les pôles d'activité clinique et médico-technique peuvent comporter des "structures internes" de prise en charge du malade par les équipes médicales, soignantes ou médico-techniques".

Les pôles peuvent être multi-sites, c'est à dire qu'un même pôle peut comporter des structures internes situées dans différentes entités géographiques d'une même entité juridique.

7.3. Classe "StructureInterne"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe OrganisationInterne.

Une structure interne peut être composée d'une ou plusieurs unités médicales fonctionnelles. L'appellation des structures internes des pôles est aussi laissée à la libre appréciation des établissements : il peut s'agir de services, d'unités, de centres, d'instituts, de départements, ou de toute autre appellation. Lorsque les services demeurent, les chefs de service sont placés sous l'autorité fonctionnelle du chef de pôle (cf. "La loi HPST à l'hôpital, les clés pour comprendre" - Ministère de la Santé - ANAP).

Synonyme : Service, unité, centre, institut, département, etc.

7.4. Classe "UniteFonctionnelle"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe OrganisationInterne.

L'unité fonctionnelle (UF) désigne la plus petite unité compatible avec les contraintes de gestion qui présente une activité médicale homogène.

7.5. Classe "UniteElementaire"

** Classe spécialisée, hérite de la Classe OrganisationInterne.

Dans la description de l'offre de santé une unité élémentaire (UE) est la plus petite partie de l'organisation interne d'une structure qui délivre une ou plusieurs activités opérationnelles dans le cadre d'un mode de prise en charge unique. Elle se définit notamment par un lieu géographique, un champ d'activité, un contact, un planning...

La classe UniteElementaire porte l'offre de santé d'un établissement.

Liste des attributs de la classe UniteElementaire

Nom	Description
categorieOrganisation : [0..1] Code <<TRE_R244-CategorieOrganisation>>	La catégorie d'organisation caractérise la nature particulière de l'offre de santé portée par une UE, offre qui se distingue par un agrément, un personnel spécialement formé ou un environnement particulièrement adapté à l'état de santé des patients.
temporaliteAccueil : [0..1] Code <<TRE_R240-TemporaliteAccueil>>	La temporalité d'accueil précise si l'UE offre un accueil permanent ou temporaire. L'accueil temporaire s'entend au sens d'un accueil pour une durée limitée dans le temps, de 90 jours maximum par an dans un établissement.
modePriseEnCharge : [1..1] Code <<TRE_R213-ModePriseEnCharge>>	Un mode de prise en charge se définit pour une UE en terme de durée de prise en charge et de niveau de soins.
modeGestion : [0..*] Code <<TRE_R236-ModeGestion>>	Le mode de gestion indique le mode d'intervention des aides à domicile en fonction de la nature de la relation contractuelle (prestataire, mandataire).
uniteSensible : [1..1] Indicateur	L'indicateur permet de signaler que les informations de description de l'unité sont confidentielles car elles présentent un risque d'utilisation des informations à des fins criminelles (UE accueillant des détenus en particulier) Valeurs possibles : - 0 = L'unité ne revêt pas de caractère sensible et confidentiel - 1 = L'unité revêt un caractère sensible et confidentiel
acteSpecifique : [0..*] Code <<TRE_R210-ActeSpecifique>>	Un acte spécifique est une action menée par un ou plusieurs acteur(s) de santé dans le cadre d'une activité. Cet acte peut correspondre à une technique spécialisée ou traduire une expertise discriminante dans le parcours de santé. Les actes habituels réalisés dans le cadre des activités proposées par l'unité ne sont pas des actes spécifiques. Les actes spécifiques décrits sont réalisés avec les ressources propres de l'unité ou via des ressources mises à disposition dans le cadre d'une convention à la condition que ces ressources interviennent au sein de l'unité (sur site).
specialisationPriseEnCharge : [0..*] Code <<TRE_R245-SpecialisationDePriseEnCharge>>	Une spécialisation de prise en charge est une grande catégorie de troubles, de pathologies ou de déficiences pour lesquelles l'UE dispose d'une expertise, de compétences et/ou d'équipements spécifiques pouvant être discriminants dans le choix d'orientation du patient.
accueilSequentielAccepte : [0..1] Indicateur	L'indicateur précise si l'UE accepte d'accueillir des personnes en situation de handicap de façon séquentielle c'est à dire sur une partie de la semaine. Valeurs possibles : 0 = L'unité élémentaire n'accepte pas l'accueil

Nom	Description
	séquentiel 1 = L'unité élémentaire accepte l'accueil séquentiel
ouvertureAnnuelle : [0..1] Code <<TRE_R238-OuvertureAnnuelle>>	L'ouverture annuelle indique le nombre de jours dans l'année au cours desquels l'UE est en mesure d'accueillir une personne en situation de handicap ou une personne âgée en perte d'autonomie.
zoneIntervention : [0..*] DivisionTerritoriale	Zone(s) dans laquelle (lesquelles) intervient la structure lorsque les professionnels se déplacent. Contexte ROR : La zone d'intervention correspond à une liste de communes où se déplacent les moyens mobiles de l'UE pendant leurs horaires de fonctionnement.
lieuOI : [0..1] Lieu	Le lieu de l'UE contient l'adresse postale et les coordonnées de géolocalisation où est prise en charge la personne. Cette adresse peut être précisée par des informations détaillées nécessaires pour accéder à l'organisation interne.
secteurPsychiatrique : [0..*] Texte	Le secteur de psychiatrie (ou sectorisation) correspond à une aire géographique à laquelle sont rattachées des structures de relais et de soins qui prennent en charge des patients résidants sur ce secteur. Cet attribut est le libellé du secteur de psychiatrie.
typeMaternite : [0..1] Code <<TRE_R253-TypeMaternite>>	Le type d'autorisation d'obstétrique pour l'UE est conforme à l'autorisation donnée l'EG. Cette autorisation traduit le niveau de prise en charge possible en fonction des risques que présente la grossesse de la patiente.
horaire : [0..*] Horaire	Plages horaires de l'OI. Contexte ROR : L'attribut horaire permet de décrire chaque plage horaire de fonctionnement de l'UE ; pour chaque jour de la semaine ou pour une période donnée.

Table 12 Attributs de la classe "UniteElementaire"

7.6. Classe "Patientele"

Une patientèle est un ensemble de patients qui répondent aux critères de prise en charge de l'OI.

Liste des attributs de la classe Patientele

Nom	Description
publicPrisEnCharge : [0..*] Code <<TRE_R239-PublicPrisEnCharge>>	Le public pris en charge précise si une unité élémentaire d'un établissement ou d'un service du champ d'activité médico-social accueille des personnes âgées en perte d'autonomie et/ou des personnes en situation de handicap.

Nom	Description
ageMin : [1..1] Mesure	Age minimum (inclus) des personnes pouvant être accueillies par l'UE.
ageMax : [1..1] Mesure	Age maximum (inclus) des personnes pouvant être accueillies par l'UE.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 13 Attributs de la classe "Patientele"

7.7. Classe "ActiviteOperationnelle"

Une activité opérationnelle est un ensemble cohérent d'actions et de pratiques mises en œuvre pour participer au rétablissement ou à l'entretien de la Santé d'une personne. L'activité peut être d'ordre médical ou sanitaire, à visée sociale, ou encore de l'ordre de l'accompagnement dans le quotidien. Les activités opérationnelles peuvent être regroupées au sein de familles d'activités.

Liste des attributs de la classe ActiviteOperationnelle

Nom	Description
activiteOperationnelle : [1..1] Code <<TRE_R211-ActiviteOperationnelle>>	Une activité opérationnelle est un ensemble cohérent d'actions et de pratiques mises en œuvre pour répondre aux besoins en Santé de la personne. Elle peut être d'ordre sanitaire, social ou médico-social. Cet ensemble opérationnel est plus détaillé qu'une activité soumise à autorisation préalable de l'ARS. Dans le secteur médico-social, chaque activité est rattachée à une famille d'activités (prestation niveau 4 de Serafin). Les activités décrites sont réalisées avec les ressources propres de l'unité ou via des ressources mises à disposition dans le cadre d'une convention à la condition que ces ressources interviennent au sein de l'unité (sur site).
familleActiviteOperationnelle : [0..1] Code <<JDV_J51-FamilleActiviteOperationnelle-ROR>>	Une famille d'activités opérationnelles est un regroupement cohérent d'activités délivrées par une UE, répondant à un besoin de la personne. Dans le secteur médico-social, la Famille d'activité correspond au niveau 4 des prestations de la nomenclature SERAFIN.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 14 Attributs de la classe "ActiviteOperationnelle"

7.8. Classe "Equipement"

Un équipement est une ressource matérielle nécessaire à la réalisation d'une activité ou d'un acte spécifique. Seules les équipements pouvant être discriminantes pour l'orientation sont indiquées.

Ces équipements sont des ressources propres de l'unité ou des ressources mises à disposition dans le cadre d'une convention à la condition qu'elles interviennent sur site.

Liste des attributs de la classe Equipement

Nom	Description
typeEquipement : [1..1] Code <<TRE_R212-Equipement>>	<p>Un type d'équipement correspond à une ressource matérielle médicotechnique spécialisée, qui permet la réalisation d'une activité de soins.</p> <p>Les équipements ordinaires utilisés pour réaliser les activités proposées par l'unité ne sont pas des équipements spécifiques.</p> <p>Les équipements spécifiques décrits sont des ressources propres de l'unité ou des ressources mises à disposition dans le cadre d'une convention à la condition que ces ressources soient utilisées au sein de l'unité (sur site).</p>
nbEquipementEnService : [0..1] Numerique	Nombre d'équipement du même type en état de fonctionnement.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 15 Attributs de la classe "Equipement"

7.9. Classe "CapaciteAccueil"

La classe CapaciteAccueil indique le nombre de patients pouvant être accueillis en même temps dans l'organisation interne.

Liste des attributs de la classe CapaciteAccueil

Nom	Description
nbLitsInstalles : [0..1] Numerique	<p>Dans le sanitaire, il s'agit des lits installés, en état d'accueillir des patients, y compris les lits fermés temporairement quelle qu'en soit la cause.</p> <p>La capacité d'accueil en nombre de lits (dont les berceaux et les couveuses agréés) est renseignée pour l'hospitalisation complète et l'hospitalisation dite de semaine.</p>
nbLitsDisponibles : [0..1] Numerique	Cet attribut représente le nombre de lits disponibles dans une unité.
dateMajNbLitsDisponibles : [0..1] DateHeure	Date de mise à jour du nombre de lits disponibles.
nbPlacesInstallees : [0..1] Numerique	Dans le sanitaire, le nombre de places installé est renseigné pour les prises en charge à temps partiel (en HDJ ou en accueil de jour par exemple). Dans le médico-social, les capacités d'accueil sont toujours renseignées en nombre de places.
nbPlacesDisponibles : [0..1] Numerique	Cet attribut représente le nombre de places disponibles dans une unité.

Nom	Description
dateMajNbPlacesDisponibles : [0..1] DateHeure	Date de mise à jour du nombre des places disponibles.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 16 Attributs de la classe "CapaciteAccueil"

7.10. Classe "CapaciteHabitation"

La classe Capacité d'habitation décrit le type d'habitation présent dans l'unité et le nombre d'habitation du même type.

Liste des attributs de la classe CapaciteHabitation

Nom	Description
typeHabitation : [1..1] Code <<TRE_R242-TypeHabitation>>	Le type d'habitation renseigne sur la taille et le nombre de pièces d'un logement.
nbHabitation : [0..1] Numerique	Nombre d'habitations du même type.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 17 Attributs de la classe "CapaciteHabitation"

7.11. Classe "CompetenceRessource"

Les compétences ressources décrivent les compétences des professionnels du parcours de Santé qui interviennent dans l'unité. Cette description peut correspondre à une profession, une spécialité ordinale et/ou des compétences spécifiques. Seules les compétences discriminantes dans la prise en charge ou l'accompagnement de l'utilisateur sont précisées.

Ces compétences sont des ressources propres de l'unité ou des ressources mises à disposition dans le cadre d'une convention à la condition qu'elles interviennent sur site.

Liste des attributs de la classe CompetenceRessource

Nom	Description
profession : [0..*] Code <<JDV_J54-Profession-ROR>>	La compétence ressource correspond à une profession exercée par au moins une personne présente dans l'unité.
specialiteOrdinale : [0..*] Code <<TRE_R38-SpecialiteOrdinale>>	La compétence ressource correspond à une spécialité ordinale exercée par au moins une personne présente dans l'unité. Une spécialité ordinale identifie un domaine de compétence d'un professionnel reconnu par l'ordre compétent.
competenceSpecifique : [0..*] Code <<TRE_R243-CompetenceSpecifique>>	La compétence spécifique correspond à une capacité ou connaissance reconnue d'une personne ressource de l'unité. Elle permet ou facilite l'accueil d'une personne. La compétence spécifique n'est ni une spécialité ordinale, ni une profession.

Nom	Description
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 18 Attributs de la classe "CompetenceRessource"

7.12. Classe "CapaciteAccueilCrise"

La capacité en situation de crise représente le nombre de places supplémentaires, par rapport à la capacité théorique usuelle, que l'établissement peut mettre à disposition pour accueillir des patients lors du déclenchement du plan ORSAN, en fonction du délai.

Liste des attributs de la classe CapaciteAccueilCrise

Nom	Description
capaciteCriseT0 : [1..1] Numerique	La capacité en situation de crise T0 représente le nombre de places supplémentaires, par rapport à la capacité théorique usuelle, que l'établissement peut mettre à disposition pour accueillir des patients lors du déclenchement du plan ORSAN. La capacité en places correspond à tout ce qui est utilisable (lit, brancard) pour accueillir un patient allongé.
capaciteCriseT60 : [1..1] Numerique	La capacité en situation de crise T60 représente le nombre de places supplémentaires, par rapport à la capacité théorique usuelle, que l'établissement peut mettre à disposition pour accueillir des patients 60 minutes après le déclenchement du plan ORSAN, i.e. en incluant les places à T0. La capacité en places correspond à tout ce qui est utilisable (lit, brancard) pour accueillir un patient allongé.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 19 Attributs de la classe "CapaciteAccueilCrise"

8. PROFESSIONNEL

Cette partie présente les différents concepts utilisés pour définir et caractériser un professionnel de santé (Personne physique) exerçant dans le secteur sanitaire, médicosocial ou social et réglementé par le Code de la Santé publique (CSP).

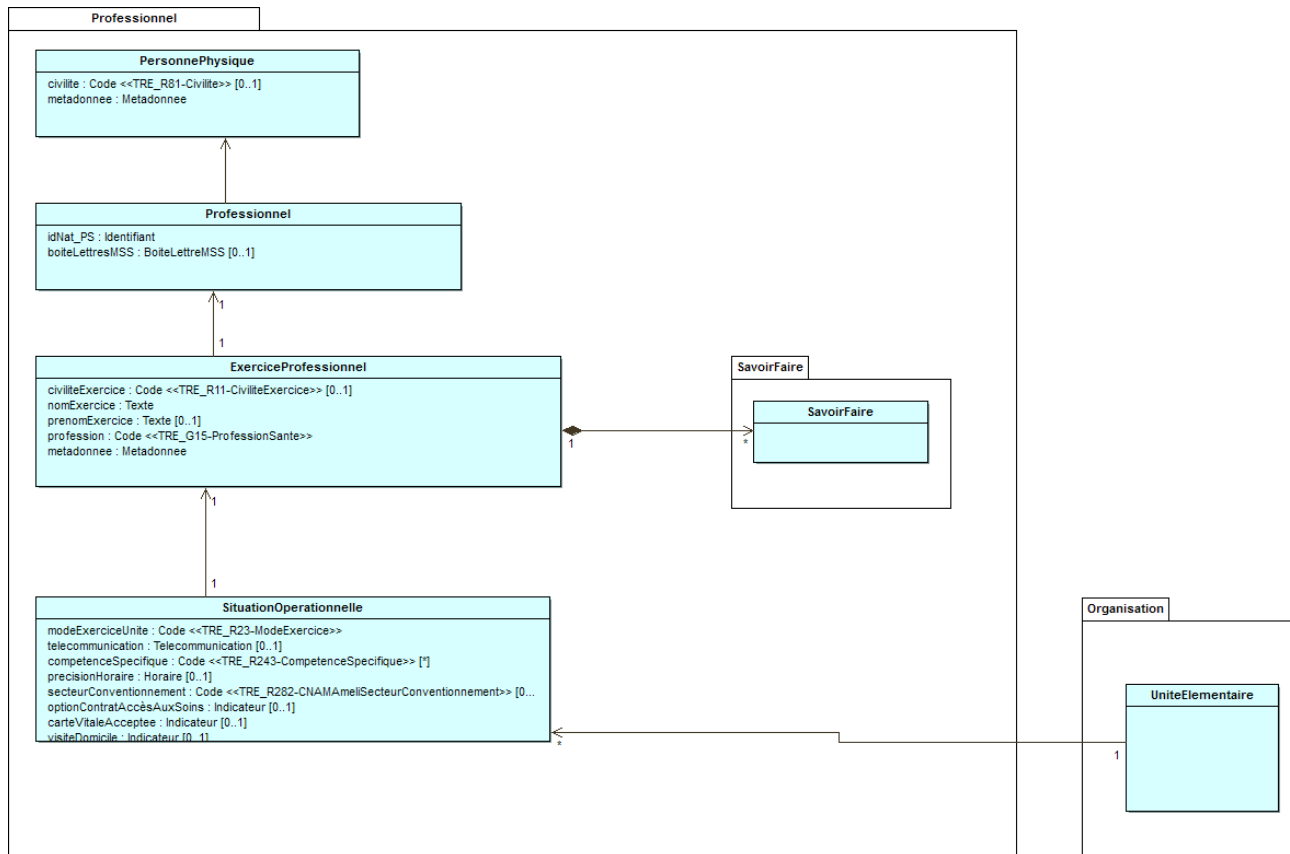


Figure 6 Description d'un professionnel d'un établissement

8.1. Classe "PersonnePhysique"

Une personne physique est un individu titulaire de droits et d'obligations caractérisé par une identité civile.

Liste des attributs de la classe PersonnePhysique

Nom	Description
civilite : [0..1] Code <<TRE_R81-Civilite>>	Civilité de la personne physique.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 20 Attributs de la classe "PersonnePhysique"

8.2. Classe "Professionnel"

Données d'identification pérennes d'une personne physique, qui travaille en tant que professionnel (professionnel enregistré dans RPPS ou ADELI), personnel autorisé ou personnel d'établissement, dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

Dans la modélisation, cette classe hérite des attributs et des associations de la classe (PersonnePhysique).

Liste des attributs de la classe Professionnel

Nom	Description
idNat_PS : [1..1] Identifiant	Identification nationale du professionnel définie par le CI-SIS. Cette identification est obtenue par la concaténation du type d'identifiant national de personne (provenant de la nomenclature TRE_G08-TypIdentifiantPersonne) et de l'identifiant de la personne physique. L'identifiant provient soit d'un référentiel national, soit d'un référentiel local propre à la structure d'exercice de la personne physique. Dans le cadre du modèle d'exposition du ROR, les situations suivantes peuvent se présenter : ** 0 + N° ADELI du professionnel ** 8 + N° RPPS du professionnel ** 9 + N° d'étudiant, les étudiants sont dorénavant enregistrés progressivement dans le RPPS.
boiteLettresMSS : [0..1] BoiteLettreMSS	Boîte(s) aux lettres du service de messagerie sécurisée de santé (MSS) rattachée(s) au professionnel.

Table 21 Attributs de la classe "Professionnel"

8.3. Classe "ExerciceProfessionnel"

Informations décrivant notamment la profession exercée et l'identité d'exercice d'un professionnel.

Liste des attributs de la classe ExerciceProfessionnel

Nom	Description
civiliteExercice : [0..1] Code <<TRE_R11-CiviliteExercice>>	Civilité d'exercice du professionnel.
nomExercice : [1..1] Texte	Nom sous lequel exerce le professionnel.
prenomExercice : [0..1] Texte	Prénom sous lequel exerce le professionnel.
profession : [1..1] Code <<TRE_G15-ProfessionSante>>	Profession exercée ou future profession de l'étudiant.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 22 Attributs de la classe "ExerciceProfessionnel"

8.4. Classe "SituationOperationnelle"

Description des données opérationnelles propres au professionnel dans le cadre de son exercice dans l'unité à laquelle la situation opérationnelle est rattachée.

Liste des attributs de la classe SituationOperationnelle

Nom	Description
modeExerciceUnite : [1..1] Code <<TRE_R23-ModeExercice>>	Le mode d'exercice dans l'unité décrit selon quelle modalité une activité est exercée par le professionnel au sein de cette unité, au regard du statut professionnel dont il dispose dans la structure.
telecommunication : [0..1] Telecommunication	Adresse(s) de télécommunication du professionnel au sein de l'unité dans laquelle il travaille (numéro de téléphone, adresse email, URL, etc.).
competenceSpecifique : [0..*] Code <<TRE_R243-CompetenceSpecifique>>	La compétence spécifique correspond à une capacité ou connaissance reconnue du professionnel au sein de l'unité. Elle permet ou facilite l'accueil d'une personne. La compétence spécifique n'est ni une spécialité ordinale, ni une profession.
precisionHoraire : [0..1] Horaire	Plages horaires type propres au professionnel au sein de l'unité : jours et heures de consultation par exemple.
secteurConventionnement : [0..1] Code <<TRE_R282-CNAMAmeliSecteurConventionnement>>	Secteur de conventionnement du professionnel libéral auquel il a adhéré auprès de l'Assurance Maladie.
optionContratAccèsAuxSoins : [0..1] Indicateur	L'Option pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) a remplacé le Contrat d'accès aux soins (CAS) en 2017. L'Option pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) est un dispositif proposé par l'Assurance Maladie aux médecins conventionnés ayant pour objectif principal de faciliter l'accès aux soins en limitant, sans les supprimer, les dépassements d'honoraires. Les médecins exerçant une spécialité chirurgicale ou de chirurgie obstétrique, qui ont réalisé au moins 50 actes de chirurgie ou d'obstétrique ont la possibilité d'adhérer à l'Option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique (OPTAM-CO). Synonyme : optionPratiqueTarifaireMaîtrisée
carteVitaleAcceptee : [0..1] Indicateur	L'indicateur Carte Vitale acceptée précise si le professionnel, dans le cadre de cette situation opérationnelle, dispose des moyens techniques pour prendre en charge la carte vitale ou pas. 0 :

Nom	Description
	pas de prise en charge de la carte vitale 1 : prise en charge de la carte vitale.
visiteDomicile : [0..1] Indicateur	L'indicateur Visite à domicile précise si le professionnel, dans le cadre de cette situation opérationnelle, propose des visites à domiciles ou pas. 0 : pas de visite à domicile proposée 1 : visite à domicile proposée.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 23 Attributs de la classe "SituationOperationnelle"

9. SAVOIRFAIRE

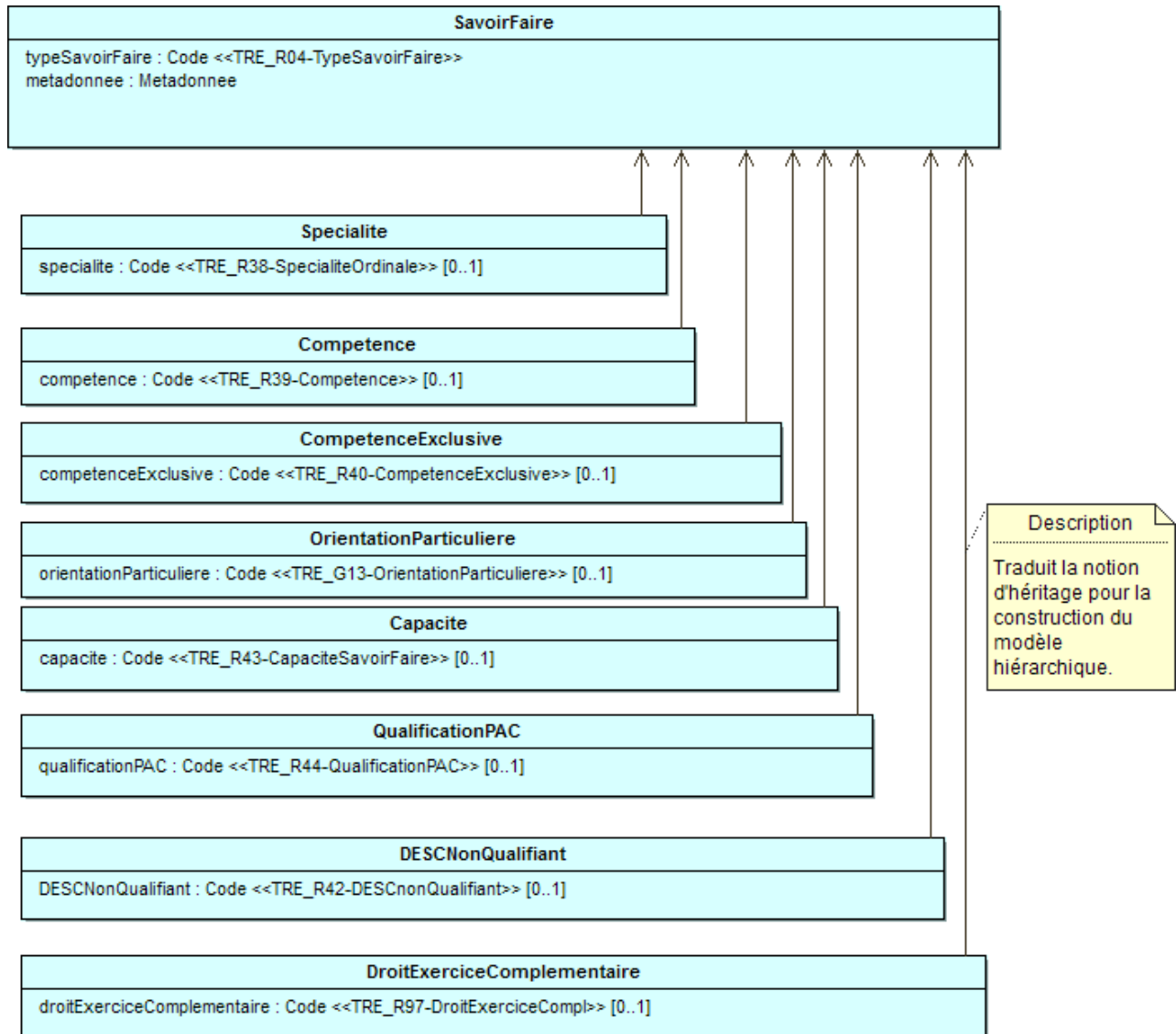


Figure 7 SavoirFaire

9.1. Classe "SavoirFaire"

Prérogatives d'exercice d'un professionnel reconnues par une autorité d'enregistrement sur une période donnée de son exercice professionnel, par exemple les spécialités ordinales, etc.

Liste des attributs de la classe SavoirFaire

Nom	Description
typeSavoirFaire : [1..1] Code <<TRE_R04-TypeSavoirFaire>>	Le type de savoir-faire (qualifications/autres attributions) désigne par exemple: - une spécialité ordinale (S);

Nom	Description
	- une compétence (C); - etc.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 24 Attributs de la classe "SavoirFaire"

9.2. Classe "Specialite"

Spécialité médicale ou odontologique, reconnue par une autorité d'enregistrement (Ordre ou SSA), soit sur la base d'un diplôme de spécialité (DES ou DESC de groupe II, CES jusqu'en 1991), soit via une commission de qualification.

En France, l'exercice d'une spécialité est exclusif, c'est-à-dire qu'on ne peut exercer qu'une seule spécialité, celle qui fait l'objet d'une qualification par le Conseil de l'ordre. Un médecin titulaire d'un DESC de type II, qui s'ajoute à son DES, a donc 2 qualifications possibles. Lorsqu'il s'inscrit au tableau de l'ordre des médecins, il doit déclarer sa spécialité d'exercice. S'il choisit celle de son DESC, il ne peut pas exercer la spécialité de son DES. Toutefois, il peut dans le futur, choisir le retour à la spécialité originelle portée par le DES. Ainsi, la création en 2004 du DESC de Gériatrie a marqué la naissance de la qualification de spécialiste en gériatrie (la gériatrie étant auparavant un mode d'exercice particulier de la médecine, concernant des généralistes et des spécialistes).

Dans le cadre du modèle, une spécialité est un type de savoir-faire. La classe Specialite est représentée dans le modèle comme une spécialisation de la classe SavoirFaire et à ce titre, elle hérite des attributs et des associations de cette classe.

Liste des attributs de la classe Specialite

Nom	Description
specialite : [0..1] Code <<TRE_R38-SpecialiteOrdinale>>	Spécialité ordinale.

Table 25 Attributs de la classe "Specialite"

9.3. Classe "Competence"

Extrait du rapport de l'ONDPS sur la médecine générale (Tome 1 2006-2007): "La compétence était un titre délivré par l'ordre national des médecins en application du précédent règlement de qualification (Article 3 de l'arrêté du 4 septembre 1970), aux praticiens dits « ancien régime » ayant débuté leurs études médicales avant la réforme de 1982. Ce titre était accordé après avis d'une commission ordinale spécifique. Les compétences, dont la liste était fixée par arrêté, portaient soit sur des disciplines ne correspondant pas à des spécialités qualifiantes (médecine légale ou allergologie par exemple), soit sur des spécialités médicales, le praticien compétent ne pouvant l'exercer que dans le cadre de sa spécialité d'inscription à l'ordre.

Les compétences ne peuvent plus être délivrées aux médecins issus du nouveau régime, c'est-à-dire ayant débuté leurs études à compter de l'année universitaire 1984-1985. Toutefois, pour ceux de l'ancien régime et à titre transitoire, le dépôt d'une demande de qualification était possible jusqu'au 31 décembre 2004 et ces praticiens peuvent s'en prévaloir jusqu'à la fin leur période d'activité professionnelle."

Une compétence est un type de savoir-faire. La classe *Compétence* est représentée dans le modèle comme une spécialisation de la classe *SavoirFaire* et à ce titre, elle hérite des attributs et des associations de cette classe.

Liste des attributs de la classe Compétence

Nom	Description
compétence : [0..1] Code <<TRE_R39-Compétence>>	Compétence acquise par le professionnel.

Table 26 Attributs de la classe "Compétence"

9.4. Classe "CompétenceExclusive"

La compétence exclusive est une compétence exercée à titre exclusif. Un professionnel ne peut exercer à la fois une compétence exclusive et une spécialité.

Dans le cadre du modèle, une compétence exclusive est un type de savoir-faire. La classe *CompétenceExclusive* est représentée dans le modèle comme une spécialisation de la classe *SavoirFaire* et à ce titre, elle hérite des attributs et des associations de cette classe.

Liste des attributs de la classe CompétenceExclusive

Nom	Description
compétenceExclusive : [0..1] Code <<TRE_R40-CompétenceExclusive>>	Compétence exclusive.

Table 27 Attributs de la classe "CompétenceExclusive"

9.5. Classe "OrientationParticuliere"

Caractérise une orientation d'exercice: acupuncture ou homéopathie.

Dans le cadre du modèle, une orientation particulière est un type de savoir-faire. La classe *OrientationParticuliere* est représentée dans le modèle comme une spécialisation de la classe *SavoirFaire* et à ce titre, elle hérite des attributs et des associations de cette classe.

Liste des attributs de la classe OrientationParticuliere

Nom	Description
orientationParticuliere : [0..1] Code <<TRE_G13-OrientationParticuliere>>	Orientation particulière.

Table 28 Attributs de la classe "OrientationParticuliere"

9.6. Classe "Capacite"

La capacité, en tant que savoir-faire, représente la reconnaissance par l'ordre d'un diplôme de capacité. Elle complète les savoir-faire principaux, notamment les spécialités.

Une capacité est un type de savoir-faire. La classe *Capacite* est représentée dans le modèle comme une spécialisation de la classe *SavoirFaire* et à ce titre, elle hérite des attributs et des associations de cette classe.

Liste des attributs de la classe Capacite

Nom	Description
capacite : [0..1] Code <<TRE_R43-CapaciteSavoirFaire>>	Capacité de médecine.

Table 29 Attributs de la classe "Capacite"

9.7. Classe "QualificationPAC"

La qualification de praticien adjoint contractuel autorise à exercer en établissement sans être qualifié, ni en médecine générale, ni en spécialité. Cela concerne des médecins à diplôme étranger dont la qualification a été reconnue avant l'instauration de l'autorisation d'exercice, et qui n'ont pas fait de démarche pour obtenir cette autorisation (environ 500 médecins concernés).

Une qualification de praticien adjoint contractuel est un type de savoir-faire. La classe QualificationPAC est représentée dans le modèle comme une spécialisation de la classe SavoirFaire et à ce titre, elle hérite des attributs et des associations de cette classe.

Liste des attributs de la classe QualificationPAC

Nom	Description
qualificationPAC : [0..1] Code <<TRE_R44-QualificationPAC>>	Qualification de praticien adjoint contractuel.

Table 30 Attributs de la classe "QualificationPAC"

9.8. Classe "DESCNonQualifiant"

Un professionnel peut faire valoir, en complément de sa spécialité, un ou plusieurs savoir-faire de type DESC non qualifiant, en fonction du ou des DESC de groupe I, qu'il a obtenu(s).

Un DESC non qualifiant est un type de savoir-faire. La classe

DiplomeEtudesSpécialiseesNonQualifiant est représentée dans le modèle comme une spécialisation de la classe SavoirFaire et à ce titre, elle hérite des attributs et des associations de cette classe.

Liste des attributs de la classe DESCNonQualifiant

Nom	Description
DESCNonQualifiant : [0..1] Code <<TRE_R42-DESCnonQualifiant>>	Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC).

Table 31 Attributs de la classe "DESCNonQualifiant"

9.9. Classe "DroitExerciceComplementaire"

Les docteurs en médecine initialement qualifiés comme médecins spécialistes peuvent obtenir un droit d'exercice dans l'une des spécialités définies par un des DESC de médecine du groupe I.

Liste des attributs de la classe DroitExerciceComplementaire

Nom	Description
droitExerciceComplementaire : [0..1] Code <<TRE_R97-DroitExerciceCompl>>	Droit d'exercice complémentaire du professionnel.

Table 32 Attributs de la classe "DroitExerciceComplementaire"

10. DESCRIPTION DES CLASSES COMMUNES

Une classe commune est souvent utilisée comme type de données d'un attribut d'une classe du modèle. Cette formalisation, consistant à remplacer la relation d'agrégation entre la classe du modèle et cette classe commune, a pour premier objectif de simplifier la lecture des diagrammes. Ces classes communes réutilisables décrivent notamment la personne physique, l'adresse géo-postale, les moyens de contact, les moyens de télécommunication, les concepts codés, les lieux, les divisions territoriales et les coordonnées géographiques.

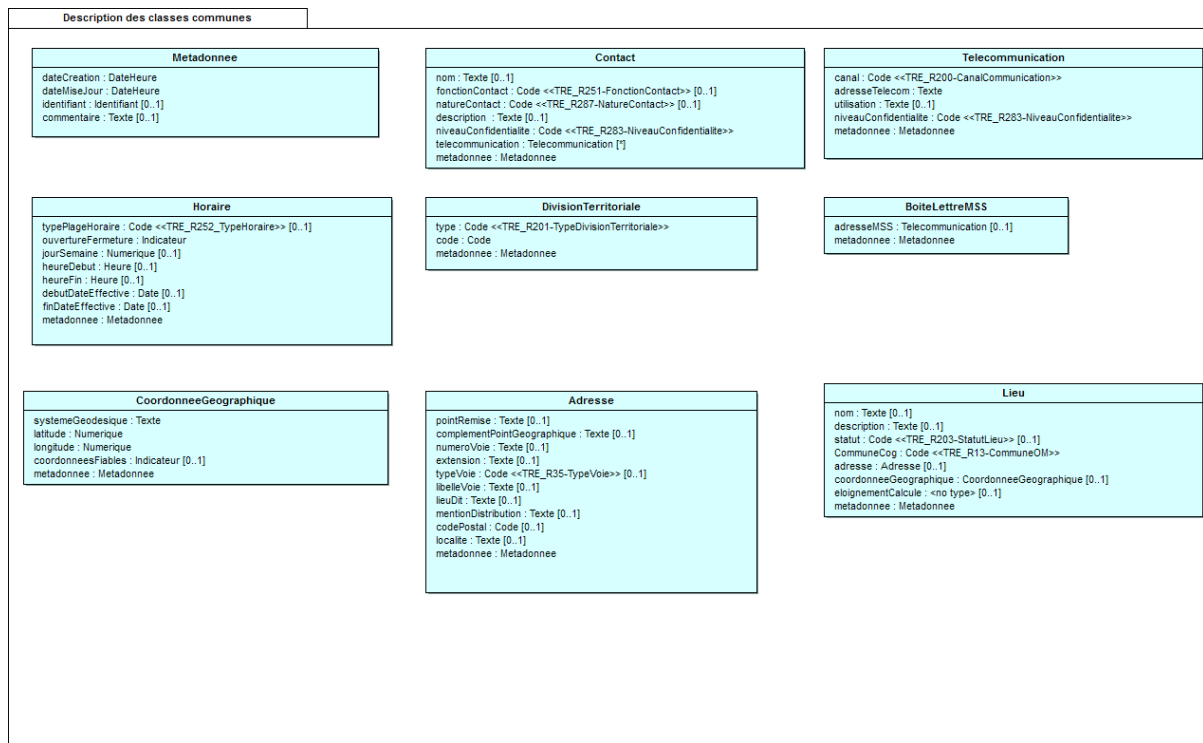


Figure 8 Description des classes communes

10.1. Classe "Metadonnee"

Cette classe contient les attributs inhérents et communs à toutes les classes du modèle. Elle permet aux applications externes consommatrices qui disposent d'une copie partielle des données du ROR de se synchroniser avec la description actualisée. Ces applications s'appuient en effet, sur les attributs de la classe Métadonnée pour identifier les créations, les modifications et les suppressions d'objets.

En plus des attributs obligatoires de la classe Métadonnée:

- l'attribut commentaire peut être contenu dans l'objet OrganisationInterne, ou dans l'objet EntiteGeographique ou dans l'objet Tarif ou dans l'objet Horaire et uniquement ces objets.
- l'attribut identifiant peut être utilisé dans l'objet EntiteJuridique ou dans l'objet EntiteGeographique et uniquement ces objets.

Liste des attributs de la classe Metadonnee

Nom	Description
dateCreation : [1..1] DateHeure	Date de création de la plus ancienne donnée de l'objet.
dateMiseJour : [1..1] DateHeure	Date de mise à jour de la dernière donnée mise à jour de l'objet.
identifiant : [0..1] Identifiant	Identifiant technique qui permet à un consommateur de réconcilier les données dans un contexte spécifique d'échange.
commentaire : [0..1] Texte	Commentaire qui peut être associé à chaque objet.

Table 33 Attributs de la classe "Metadonnee"

10.2. Classe "CoordonneeGeographique"

Ensemble des coordonnées géographiques d'un point spécifique telles que la longitude, la latitude et l'altitude, exprimées suivant un système géodésique choisi. Il convient de distinguer les coordonnées géographiques des coordonnées projetées suivant différents systèmes de projection.

Liste des attributs de la classe CoordonneeGeographique

Nom	Description
systemeGeodesique : [1..1] Texte	<p>Une identification du système de référence fixant les règles de mesure des positions géographiques. Le système géodésique intègre la description de l'ellipsoïde choisie.</p> <p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RGF93 pour la France métropolitaine fixé par le décret no 2000-1276 du 26 décembre 2000 ; - WGS 84, World Geodetic System 1984, système géodésique utilisé notamment par le système GPS. <p>Contexte ROR : le système géodésique utilisé par chaque solution ROR est le WGS84.</p>
latitude : [1..1] Numerique	<p>Une mesure de la distance angulaire nord ou sud depuis l'équateur jusqu'au parallèle du spécifique.</p> <p>L'unité de mesure est spécifiée dans le type "Mesure". Le choix est possible entre le Degré Décimal (DD) et le Degré Minute Seconde (DMS), l'unité de mesure est obligatoire dans l'échange.</p> <p>Contexte ROR : La latitude est de type décimal (degré décimal). La latitude est constituée de la direction latitude qui spécifie la direction Nord (+) ou la direction Sud (-) depuis l'équateur jusqu'au parallèle du point spécifique. Si la direction latitude est positive le signe "+" n'est pas affiché.</p>
longitude : [1..1] Numerique	<p>Une mesure de la distance angulaire est ou ouest depuis le méridien de Greenwich jusqu'au méridien du point spécifique</p> <p>L'unité de mesure est spécifiée dans le type "Mesure". Le choix est possible entre le Degré Décimal (DD) et le Degré Minute Secondes (DMS), l'unité de mesure est obligatoire dans l'échange</p>

Nom	Description
	Contexte ROR : La longitude est de type décimal (degré décimal). La longitude est constituée de la direction longitude qui spécifie la direction Est (+) ou la direction Ouest (-) depuis le méridien de Greenwich jusqu'au méridien du point spécifique. Si la direction longitude est positive le signe "+" n'est pas affiché.
coordonneesFiables : [0..1] Indicateur	Cet attribut permet de signaler que les informations des coordonnées géographiques sont issues d'un mode de production qui assure un certain niveau de fiabilité. Valeurs possibles : - 1 = les coordonnées géographiques sont fiables - 0 = les coordonnées géographiques ne sont pas fiables
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 34 Attributs de la classe "CoordonneeGeographique"

10.3. Classe "DivisionTerritoriale"

Une division territoriale est un territoire.

Le territoire peut correspondre à une commune, un département, une région, un territoire, un pays, un canton ou un arrondissement au sens du référentiel administratif que représente le Code Officiel Géographique pour la France (INSEE).

Pour les autres pays, cela peut être un état, un land, un comté, une province, etc. suivant leur découpage territorial.

Autres zonages:

Le territoire peut correspondre à un territoire de santé, un bassin de santé, une unité urbaine, un regroupement de communes, etc.

Liste des attributs de la classe DivisionTerritoriale

Nom	Description
type : [1..1] Code <<TRE_R201-TypeDivisionTerritoriale>>	Le type de division territoriale peut être une commune, une région, un pays, un territoire de santé, etc. Les différents types de division territoriale sont notamment : - Commune (France) - Département (France) - Région (France) - Territoire de santé (France) - Pays
code : [1..1] Code	Selon son type (commune, région, territoire de santé, etc.), code de la division territoriale. Les valeurs de ce code sont répertoriées dans les nomenclatures associées aux types de division territoriale, par exemple, les codes des communes (COG), les codes des régions (COG), les codes des territoires de santé définis par les ARS (loi HPST (Art. L. 1434-16. du code de la santé publique)), etc.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 35 Attributs de la classe "DivisionTerritoriale"

10.4. Classe "Lieu"

Informations relatives à une portion déterminée de l'espace, fixe ou mobile du point de vue de son affectation ou de ce qui s'y passe.

Liste des attributs de la classe Lieu

Nom	Description
nom : [0..1] Texte	Nom, exprimé sous la forme de texte, du lieu.
description : [0..1] Texte	Description textuelle du lieu, indiquant comment l'atteindre.
statut : [0..1] Code <<TRE_R203-StatutLieu>>	Le statut indique si le lieu est opérationnel, fermé temporairement ou fermé définitivement.
CommuneCog : [1..1] Code <<TRE_R13-CommuneOM>>	Code officiel géographique (COG) de la commune dans laquelle le lieu est situé.
adresse : [0..1] Adresse	Adresse géo-postale du lieu.
coordonneeGeographique : [0..1] CoordonneeGeographique	Coordonnées géographiques du lieu.
eloignementCalcule : [0..1]	L'éloignement calculé est une mesure de la distance point central de la recherche et le lieu de l'organisation interne qui est un résultat de la recherche.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 36 Attributs de la classe "Lieu"

10.5. Classe "Telecommunication"

Adresse de télécommunication à laquelle une personne ou une organisation peut être contactée (téléphone, fax, e-mail, URL, etc.).

Liste des attributs de la classe Telecommunication

Nom	Description
canal : [1..1] Code <<TRE_R200-CanalCommunication>>	Code spécifiant le canal ou la manière dont s'établit la communication (téléphone, e-mail, URL, etc.).
adresseTelecom : [1..1] Texte	Valeur de l'adresse de télécommunication dans le format induit par le canal de communication, par exemple un numéro de téléphone, une adresse de courrier électronique, une adresse URL, etc.
utilisation : [0..1] Texte	Précise l'utilisation du canal de communication (par exemple à des fins professionnelles, privées, etc.).

Nom	Description
niveauConfidentialite : [1..1] Code <<TRE_R283- NiveauConfidentialite>>	Le niveau de confidentialité permet de définir le niveau de restriction de l'accès aux attributs de la classe Télécommunication.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 37 Attributs de la classe "Telecommunication"

10.6. Classe "Horaire"

La classe Horaire permet de définir les différentes plages du planning d'une entité (jours et heures d'ouverture, période de fermeture, etc.).

Liste des attributs de la classe Horaire

Nom	Description
typePlageHoraire : [0..1] Code <<TRE_R252_TypeHoraire>>	Un type de plage horaire apporte un contexte à la plage horaire définie par la suite. Un planning peut être constitué de plusieurs plages horaires du même type ou de type différent.
ouvertureFermeture : [1..1] Indicateur	Indicateur d'ouverture ou de fermeture. Valeurs possibles : 0 = Organisation fermée 1 = Organisation ouverte
jourSemaine : [0..1] Numerique	Numéro du jour dans la semaine. D'après la norme ISO 8601, les jours de chaque semaine sont numérotés de 1 (un) pour le lundi, à 7 (sept) pour le dimanche.
heureDebut : [0..1] Heure	Heure de début de la plage horaire.
heureFin : [0..1] Heure	Heure de fin de la plage horaire.
debutDateEffective : [0..1] Date	Date effective de début de l'ouverture ou de la fermeture, cet attribut permet de caractériser les jours d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle.
finDateEffective : [0..1] Date	Date effective de fin de l'ouverture ou de la fermeture, cet attribut permet de caractériser les jours d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données. L'attribut commentaire peut être utilisé.

Table 38 Attributs de la classe "Horaire"

10.7. Classe "BoiteLettreMSS"

Informations descriptives des boîtes aux lettres du service de messagerie sécurisée de santé (MSS) rattachées aux professionnels et aux structures.

Liste des attributs de la classe BoiteLettreMSS

Nom	Description
adresseMSS : [0..1] Telecommunication	Adresse unique de messagerie sécurisée dans un domaine de messagerie MSSanté.
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 39 Attributs de la classe "BoiteLettreMSS"

10.8. Classe "Contact"

Personne ou service qui agit comme point de contact auprès d'une autre personne ou d'un autre service.

Exemple: Point de contact avec une personne ou une organisation (un guichet d'accueil, une source d'information, etc.).

Liste des attributs de la classe Contact

Nom	Description
nom : [0..1] Texte	Un nom de la personne ou du service à contacter.
fonctionContact : [0..1] Code <<TRE_R251-FonctionContact>>	Un titre, une position ou une fonction de la personne assurant le contact au sein de l'organisation (directeur, secrétaire, etc.).
natureContact : [0..1] Code <<TRE_R287-NatureContact>>	Un service ou un guichet assurant le contact au sein de l'organisation (accueil, admission, etc.).
description : [0..1] Texte	Une description du contact.
niveauConfidentialite : [1..1] Code <<TRE_R283-NiveauConfidentialite>>	Le niveau de confidentialité du contact permet de définir le niveau de restriction de l'accès aux attributs de la classe Contact.
telecommunication : [0..*] Telecommunication	Adresse(s) de télécommunication du contact (numéro de téléphone, adresse email, URL, etc.).
metadonnee : [1..1] Metadonnee	Informations relatives à la gestion des classes et des données.

Table 40 Attributs de la classe "Contact"

10.9. Classe "Adresse"

Adresse géopostale. Un emplacement auquel une personne ou une organisation peut être trouvée ou être atteinte.

Liste des attributs de la classe Adresse

Nom	Description
pointRemise : [0..1] Texte	Lieu où le destinataire prend possession de son courrier. Il est matérialisé, dans la plupart des cas, par la présence d'une boîte aux lettres; il est constitué des éléments suivants :

Nom	Description
	<ul style="list-style-type: none"> * Local ou logement : Numéro ou désignation d'appartement, logement, pièce, bureau, local commercial ou industriel * Accès au local ou au logement: indications de couloir, d'étage ou de niveau * Boîte aux lettres : Numéro voire dénomination (éventuellement CIDEX) * Accès à la boîte à lettres: si nécessaire,; identification du couloir d'accès, de la batterie de boîtes s'il en existe plusieurs * Code acheminement interne à l'entreprise (CAIE): Codification identifiant le découpage au sein de l'entreprise en vue du traitement de courrier par les services dédiés internes à l'entreprise. Les informations d'identification du domicilié (Chez M.X) pourraient figurer dans cet attribut.
complementPointGeographique : [0..1] Texte	<p>Un complément de l'adresse au point géographique constitué des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> * Bâtiment: les bâtiments sont désignés par leur type (bâtiment, immeuble, tour,...), éventuellement des mentions d'orientation (est, ouest,...), une dénomination littérale ou une numérotation; exemple: Tour DELTA * Accès au bâtiment: l'accès au bâtiment est identifié par un numéro, une lettre, une combinaison alphanumérique. Ces éléments identifient une entrée, porte, etc.; exemple: Entrée A * Ensemble immobilier: ensemble d'habitations reliées à la voie publique par un ou plusieurs points d'accès (résidence, zone industrielle,...);
numeroVoie : [0..1] Texte	Un numéro dans la voie; dans les cas de numérotation sans extension, il est composé de 0 à 4 caractères numériques au maximum.
extension : [0..1] Texte	Extension ou indice de répétition: mention bis, ter, quater, ...ou une lettre A, B, C, D, etc. lorsque ce caractère complète une numérotation de voirie.
typeVoie : [0..1] Code <<TRE_R35-TypeVoie>>	Type de voie : rue, avenue, boulevard, etc. Attribut obsolète et non conforme à la norme postale en vigueur NF Z 10-011 qui définit cette information comme faisant partie de l'attribut libelleVoie. Il apparait dans la classe Adresse uniquement parce que des systèmes existants l'utilisent encore.
libelleVoie : [0..1] Texte	Appellation qui est donnée à la voie par les municipalités. Ce libellé figure in extenso ou en abrégé sur les plaques aux différents angles de chaque rue.
lieuDit : [0..1] Texte	Lieu qui porte un nom rappelant une particularité topographique ou historique et qui, souvent, constitue un écart d'une commune (un écart est une petite agglomération distincte du centre de la commune à laquelle elle appartient).
mentionDistribution : [0..1] Texte	Mentions particulières de distribution. Il s'agit de mentions identifiant le service proposé par La Poste au destinataire. Ces mentions sont formées d'un libellé et d'un numéro de séparation (exemple : BP 42534).
codePostal : [0..1] Code	Code Postal : Code Postal ou code postal spécifique CEDEX * Code postal: Un code à 5 chiffres servant à l'acheminement

Nom	Description
	<p>et/ou à la distribution des envois. Il identifie un bureau distributeur dans la chaîne de traitement du courrier.</p> <p>* Code CEDEX (Courrier d'Entreprise à Distribution Exceptionnelle); le CEDEX est une modalité d'acheminement du courrier associée à des services particuliers de distribution offerts aux entreprises caractérisées par un adressage spécifique; le code postal spécifique CEDEX est un code attribué aux organismes, entreprises, services publics recevant un fort trafic. Il identifie un client ou un ensemble de clients. Il est positionné au lieu et place du code postal général dans le cas des adresses CEDEX. Ainsi, un code peut être associé à un client (code individuel) ou partagé entre plusieurs clients (code collectif).</p>
<p>localite : [0..1] Texte</p>	<p>Localité ou Libellé du bureau distributeur CEDEX</p> <p>* Localité: Zone d'habitation, en général la commune d'implantation du destinataire. Elle est identifiée par son libellé INSEE sauf dans quelques cas où le libellé postal diffère du libellé INSEE, généralement pour lever des ambiguïtés.</p> <p>* Libellé du bureau distributeur CEDEX.</p> <p>Libellé du bureau distributeur c'est-à-dire (dans la très grande majorité des cas) le libellé de la commune siège du bureau CEDEX; la mention CEDEX doit obligatoirement suivre le libellé du bureau CEDEX; dans le cas où il existe plusieurs bureaux CEDEX pour une même entité ou commune, chaque bureau CEDEX sera identifié par un numéro (exemple : ROUBAIX CEDEX 2); ce numéro correspond au numéro d'arrondissement dans le cas des villes à arrondissements, à un numéro d'ordre dans les autres cas.</p>
<p>metadonnee : [1..1] Metadonnee</p>	<p>Informations relatives à la gestion des classes et des données.</p>

Table 41 Attributs de la classe "Adresse"

11. REGLES DE GESTION QUI ACCOMPAGNENT LE MODELE D'EXPOSITION

Les règles de gestions des données communes aux échanges sont décrites dans le tableau ci-joint.

Code	Description
Modèle de données – Global	
RG_EXP_001	L'OI DOIT au minimum contenir le niveau UE.
RG_EXP_002	Si un élément obligatoire dans la structure du flux d'échange n'est pas renseigné dans le ROR interrogé, alors l'instance de l'entité à laquelle appartient cet élément NE DOIT PAS être transmise. Les instances des entités hiérarchiquement inférieures NE DOIVENT PAS être transmises non plus. Les instances des entités hiérarchiquement supérieures DOIVENT être transmises en respectant la condition ci-dessus.
RG_EXP_028	En dehors des objets EJ, EG et OI, le ROR expose uniquement des objets et attributs actifs.
Modèle de données – Structure	
RG_EXP_003	Si la date de fermeture transmise est la date de fermeture définitive, alors l'attribut typeFermeture DOIT être renseigné avec l'OID correspondant au code DEF issu du référentiel FINESS.
RG_EXP_004	L' « idNat_Struct » qui est l'identification nationale de l'Entité Juridique dans le cadre de l'interopérabilité DOIT être renseigné en priorité avec le numéro FINESS si l'établissement est immatriculé dans FINESS.
RG_EXP_005	L' « idNat_Struct » qui est l'identification nationale de l'Entité Géographique dans le cadre de l'interopérabilité DOIT être renseigné en priorité avec le numéro FINESS si l'établissement est immatriculé dans FINESS.
RG_EXP_037	Lorsque « numEJ_RPPS_ADELI_Rang » (qui correspond au RPPSrang ou ADELIrang pour les cabinets libéraux hors société d'exercice) est renseigné, il doit être utilisé pour la construction IdNat_Struct.
RG_EXP_038	Lorsque « numEG_RPPS_ADELI_Rang » (qui correspond au RPPSrang ou ADELIrang pour les cabinets libéraux hors société d'exercice) est renseigné, il doit être utilisé pour la construction IdNat_Struct.

RG_EXP_006	Les contacts d'une EG PEUVENT contenir les contacts du directeur et de la cellule d'alerte.
RG_EXP_030	L'attribut territoire santé est obligatoirement une division territoriale de type « Territoire de Santé ».
RG_EXP_026	Un seul tarif de type « Forfait socle hébergement » PEUT être instancié pour chaque combinaison des valeurs des attributs « tarifMoin60Ans », « typeHabitation », « temporalitéAcceuil », « ConditionTarifaire » pour une même EG.
RG_EXP_027	Pour les tarifs de type différent de « Forfait socle hébergement », alors un seul montant PEUT être exposé pour chaque combinaison des valeurs des attributs autre que le montant, pour une même EG.
RG_EXP_029	L'attribut "type habitation" d'un tarif de type "supplément tarif hébergement" DOIT prendre la valeur "chambre simple".
RG_EXP_036	Les attributs de la classe « Tarif Prestation Supplémentaire » DOIVENT être mutuellement exclusifs.
Modèle de données – Organisation	
RG_EXP_007	La famille d'activité DOIT être renseignée pour toute instance de la classe Activité liée à une UE du champ d'activité « medico-social ».
RG_EXP_008	Si le champ d'activité de l'unité élémentaire est « medico-social » le public pris en charge DOIT être renseigné dans l'instance de la classe Patientèle.
RG_EXP_009	Chaque instance de la zone d'intervention DOIT être composée par des instances de DivisionTerritoriale de même type. Exemple : une Zone d'intervention peut être composée de divisions territoriales de type commune et uniquement de type commune. Il ne peut y avoir deux types différents.
RG_EXP_010	Une UE DOIT être renseignée avec un et un seul champ d'activité qui est invariable.
RG_EXP_011	Une UE DOIT être renseignée avec un seul mode de prise en charge qui est invariable. Le changement de mode de prise en charge implique la création d'une nouvelle UE.

RG_EXP_012	<p>Si le code commune INSEE ou l'adresse d'une OI n'est pas renseigné dans le ROR interrogé, ce dernier DOIT transmettre le code commune INSEE ou l'adresse de l'EG à laquelle est rattachée l'OI.</p> <p>Cette information est transmise via l'élément lieuOI de type Lieu.</p>
RG_EXP_013	<p>En fonction du type d'OI, les contacts PEUVENT inclure le contact du responsable du pôle, le contact du responsable du service, le contact du responsable de l'unité, le contact du secrétariat, le contact du secrétariat de permanence...</p>
RG_EXP_014	<p>Les horaires transmis DOIVENT inclure au minimum une période (date début, date fin) ou un jour de semaine.</p>
RG_EXP_015	<p>Si les horaires sont transmis sans période (date début, date fin), ils s'appliquent aux jours de la semaine à partir du jour de la semaine de lecture de l'information dans le ROR.</p> <p>Il s'agit d'information sur une semaine glissante : jour x (semaine n) à jour y (semaine n+1)</p>
RG_EXP_016	<p>Les horaires de jours de semaine RESTENT les horaires de référence semaine après semaine TANT QUE aucun nouvel horaire n'est récupérée d'un ROR.</p>
RG_EXP_017	<p>Les horaires portant sur une période (date début, date fin) DOIVENT être transmis si la période est en cours ou à venir lors de la lecture de l'information dans le ROR.</p>
RG_EXP_018	<p>Les horaires portant sur une période échue (date de fin antérieur à la date du jour) lors de la lecture de l'information dans le ROR NE DOIVENT PAS être transmis.</p>
RG_EXP_019	<p>Pour un transfert d'une unité d'un établissement vers un autre, l'identifiant de l'unité transférée NE DOIT PAS changer.</p>
RG_EXP_035	<p>Lors de la diffusion d'une unité élémentaire l'indicateur Unité Sensible a la valeur par défaut :</p> <p>0 = L'unité ne revêt pas de caractère sensible et confidentiel</p>
RG_EXP_039	<p>Dans une unité sensible, le niveau de confidentialité des contacts doit être positionné à la valeur « très restreint »</p>
Modèle de données – Professionnel	

RG_EXP_030	L' « idNat_PS » qui est l'identifiant national principal du professionnel dans le cadre de l'interopérabilité DOIT être renseigné en priorité avec le numéro RPPS du professionnel s'il existe ou sinon par son numéro ADELI.
RG_EXP_031	Les informations décrivant le « Professionnel », l' « Exercice professionnel » et les « Savoir-faire » sont issues des référentiels nationaux : le RPPS et le répertoire ADELI. Ces données NE DOIVENT PAS être modifiées.
Modèle de données – Classes communes	
RG_EXP_020	Afin de transmettre les métadonnées, les ROR DOIVENT tracer les dates et les heures (HH :MM :SS) de création, modification, de chaque donnée de leur structure interne. Ces informations permettent aux SI-Externes de se synchroniser.
RG_EXP_022	L'éloignement géographique DOIT être exprimé en kilomètre.
RG_EXP_023	Lors de la création d'un objet les attributs dateCreation et dateMiseJour des métadonnées DOIVENT être initiés avec la même valeur.
RG_EXP_024	Si un attribut d'un objet est modifié (créé, modifié, supprimé) l'attribut dateMiseJour de ses métadonnées DOIT être actualisé.
RG_EXP_025	Si un objet est supprimé l'attribut dateMiseJour de ses métadonnées et l'attribut dateMiseJour des métadonnées de l'objet de niveau supérieur doivent être actualisés. Exemple : la suppression d'une activité impacte les métadonnées de l'OI.
RG_EXP_032	Lors de la création d'un objet Contact le niveau de confidentialité a la valeur par défaut "restreint".
RG_EXP_033	Lors de la création d'un objet Télécommunication le niveau de confidentialité a la valeur par défaut "restreint".
RG_EXP_034	Le niveau de confidentialité de l'objet Télécommunication doit être plus restrictif ou égal au niveau de confidentialité de l'objet Contact auquel il est rattaché.
RG_EXP_040	Si l'attribut natureContact est renseigné dans l'objet Contact, alors il ne doit pas y avoir de nom de contact ni de fonctionContact.

RG_EXP_041	Si l'attribut fonctionContact est renseigné dans l'objet Contact, alors il doit y avoir un nom de contact et il ne doit pas y avoir de natureContact.
------------	---

12. DESCRIPTION DES TYPES DE DONNEES

Les types de données présentés dans cette section sont ceux utilisés pour typer les concepts présentés dans les sections précédentes.

Ces types sont mappés dans le schéma XML (XSD) avec les types intégrés défini par le World Wide Web Consortium (W3C).

Ex : le type "DateHeure" est mappé sur "dateTime", le type "Indicateur" est mappé sur "boolean"

Il existe deux familles de types de données:

** les types de données primitifs (ex : string, etc.);

** les types de données complexes qui sont des éléments réutilisables encapsulant des types de données primitifs; ils sont décrits dans cette partie.

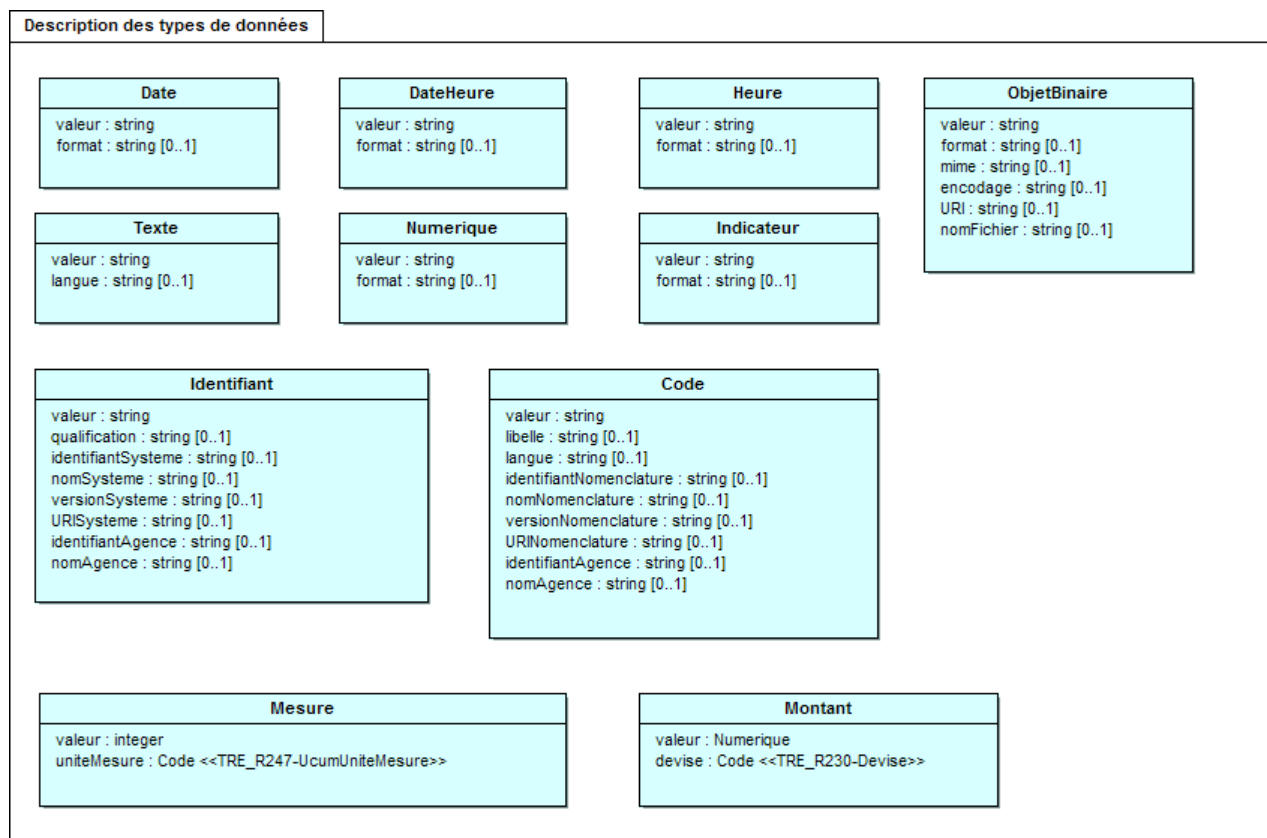


Figure 9 Description des types de données

12.1. Classe "Code"

Chaîne de caractères qui, pour des raisons de taille minimale ou d'indépendance au langage, représente ou remplace la valeur d'un texte ou d'une propriété.

Equivalences: Coding (FHIR), CV (HL7 v3).

Liste des attributs de la classe Code

Nom	Description
valeur : [1..1] string	Valeur du code exprimée sous la forme d'une chaîne de caractères. Equivalences: Coding.code (FHIR), ./code (HL7v3)
libelle : [0..1] string	Libellé correspondant à la valeur du code. Equivalences: display (FHIR), CV.displayName (HL7 v3)
langue : [0..1] string	Langue utilisée dans les textes du code.
identifiantNomenclature : [0..1] string	Identifiant de la nomenclature (ou liste de codes) à laquelle appartient le code. Cet identifiant peut être exprimé sous la forme d'un OID (Object Identifier, identifiant universel représenté sous la forme d'une suite d'entiers (format URI)). Equivalences: Coding.system (FHIR), ./codeSystem (HL7 v3)
nomNomenclature : [0..1] string	Nom de la nomenclature (ou liste de codes) à laquelle appartient le code.
versionNomenclature : [0..1] string	Version de la nomenclature (ou liste de codes) à laquelle appartient le code. Equivalences: Coding.version(FHIR), ./codeSystemVersion (HL7 v3)
URINomenclature : [0..1] string	Adresse URI indiquant où la nomenclature (ou liste de codes) à laquelle appartient le code, peut être trouvée.
identifiantAgence : [0..1] string	Identifiant de l'agence maintenant la nomenclature (ou liste de codes) à laquelle appartient le code.
nomAgence : [0..1] string	Nom de l'agence maintenant la nomenclature (ou liste de codes) à laquelle appartient le code.

Table 42 Attributs de la classe "Code"

12.2. Classe "Identifiant"

Chaîne de caractères qui, associée à d'autres informations complémentaires, est utilisée pour identifier et différencier d'une manière unique, une instance d'un objet dans une structure de données, des autres objets de la même structure.

Equivalences: Identifier (FHIR), II (HL7 v3).

Liste des attributs de la classe Identifiant

Nom	Description
valeur : [1..1] string	Valeur de l'identifiant exprimée sous la forme d'une chaîne de caractères. Equivalences: Identifier.value (FHIR), II.extension ou II.root si le système indique OID or GUID (HL7v3).
qualification : [0..1] string	Qualification de l'identifiant (définitif, temporaire, etc.). Equivalences: use (FHIR)
identifiantSysteme : [0..1] string	Identifiant du système auquel appartient l'identifiant. Equivalences: system (FHIR), II.root (HL7 v3)
nomSysteme : [0..1] string	Nom du système auquel appartient l'identifiant. Equivalences: system (FHIR), II.root (HL7 v3)

Nom	Description
versionSysteme : [0..1] string	Version du système auquel appartient l'identifiant.
URISysteme : [0..1] string	Adresse URI indiquant où le système, auquel appartient l'identifiant, peut être trouvé.
identifiantAgence : [0..1] string	Identifiant de l'agence maintenant le système auquel appartient l'identifiant.
nomAgence : [0..1] string	Nom de l'agence maintenant le système auquel appartient l'identifiant.

Table 43 Attributs de la classe "Identifiant"

12.3. Classe "Texte"

Chaîne de caractères (string) pouvant être enrichie de la langue dans laquelle elle est exprimée.

Liste des attributs de la classe Texte

Nom	Description
valeur : [1..1] string	Valeur exprimée sous la forme d'une chaîne de caractères.
langue : [0..1] string	Langue utilisée dans le texte.

Table 44 Attributs de la classe "Texte"

12.4. Classe "Mesure"

Valeur numérique déterminée par la mesure d'un objet associée à une unité de mesure spécifique. Le type "Mesure" est utilisé pour représenter une dimension physique d'un objet.

Liste des attributs de la classe Mesure

Nom	Description
valeur : [1..1] integer	Valeur numérique déterminée par la mesure d'un objet
uniteMesure : [1..1] Code <<TRE R247-UcumUniteMesure>>	Unité de mesure (mètre, pouce, etc.) utilisée. Elle est exprimée sous la forme d'un code, selon la norme NF EN ISO 80000-1, Grandeurs et unités.

Table 45 Attributs de la classe "Mesure"

12.5. Classe "DateHeure"

Date et heure de la journée (calendrier grégorien) utilisée en combinant année, mois, jour, heure, minute, seconde et fraction de secondes. Le type DateHeure est utilisé généralement pour l'horodatage.

Des troncatures sont possibles telles que Année-Mois ou Année-Mois-Jour ou encore Année-Mois-Jour-Heure, etc.

Equivalence: "xs:dateTime", "xs:date", "xs:gYearMonth", "xs:gYear" (schéma XML).

Liste des attributs de la classe DateHeure

Nom	Description
valeur : [1..1] string	Valeur de la date et heure.
format : [0..1] string	Format d'expression de la date. Exemple format : AAAAMMJJHHMMSS.

Table 46 Attributs de la classe "DateHeure"

12.6. Classe "Date"

Une date est une représentation du calendrier grégorien dans diverses résolutions: année, mois, semaine, jour.

Des troncatures sont possibles telles que Année-Mois ou Année ou encore Mois-Jour, etc.

Equivalence: "xs:date", "xs:gYearMonth", "xs:gYear", "xs:gMonth", "xs:gMonthDay", "xs:gDay" (schéma XML).

Liste des attributs de la classe Date

Nom	Description
valeur : [1..1] string	Valeur de la date.
format : [0..1] string	Format d'expression de la date. Exemple format : AAAAMMJJ.

Table 47 Attributs de la classe "Date"

12.7. Classe "Heure"

Heure de la journée utilisée dans diverses représentations : heures, minutes, secondes.

Des troncatures sont possibles telles que Heure-Minute ou Minute-Seconde, etc.

Equivalence: "xs:time" (schéma XML).

Liste des attributs de la classe Heure

Nom	Description
valeur : [1..1] string	Valeur du temps.
format : [0..1] string	Format d'expression de l'heure. Exemple format HHMM

Table 48 Attributs de la classe "Heure"

12.8. Classe "ObjetBinaire"

Ensemble de suites d'octets binaires de longueur finie.

Termes secondaires:

- Graphique,
- Image,
- Son,
- Video.

Liste des attributs de la classe ObjetBinaire

Nom	Description
valeur : [1..1] string	Un ensemble de séquences de longueur finie d'octets binaires.
format : [0..1] string	Le format du contenu binaire.
mime : [0..1] string	Le type de l'objet binaire mime.
encodage : [0..1] string	Indique l'algorithme de décodage de l'objet binaire.
URI : [0..1] string	L'adresse URL (Uniform Resource Identifier) où l'objet binaire est localisé.
nomFichier : [0..1] string	Le nom de fichier de l'objet binaire.

Table 49 Attributs de la classe "ObjetBinaire"

12.9. Classe "Indicateur"

Un indicateur est une propriété décrivant l'état de l'objet auquel il s'applique.

Il peut prendre différents formats (texte, numérique, boolean):

- Numérique (1, 2, etc.)
- Texte (E(est), O(ouest), N(nord), S(sud), etc.)
- Boolean (True, False), etc.

Liste des attributs de la classe Indicateur

Nom	Description
valeur : [1..1] string	Valeur de l'indicateur.
format : [0..1] string	Indique si la valeur est numérique, textuel ou binaire.

Table 50 Attributs de la classe "Indicateur"

12.10. Classe "Numerique"

Valeur résultant d'un calcul, comptage ou séquençement.

Liste des attributs de la classe Numerique

Nom	Description
valeur : [1..1] string	Valeur se traduisant en nombre.
format : [0..1] string	Indique si la valeur numérique est un nombre entier, décimal, nombre réel.

Table 51 Attributs de la classe "Numerique"

12.11. Classe "Montant"

Nombre d'unités monétaires exprimées explicitement ou implicitement dans une devise.

Liste des attributs de la classe Montant

Nom	Description
valeur : [1..1] Numerique	Valeur exprimée sous la forme d'une chaîne de caractères.
devise : [1..1] Code <<TRE_R230-Devise>>	Identifiant de la devise (euro, dollar, etc.).

Table 52 Attributs de la classe "Montant"

